



Robot de désherbage Caterra: Avec ce système autonome, aucune plante n'est à la hauteur

Les airbags dans les machines communales

Domaine des achats publics – une thématique loin d'être aisée

Pied plat chez le cheval adulte

UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR DES OASIS DE VERDURE.

Découvrez la révolution Kress pour l'entretien professionnel du gazon et des espaces verts!

- **Fiable par tous les temps** – Adhérence optimale, même par temps de pluie ou de froid.
- **Maître de la complexité** – Une tonte précise, même sur les terrains difficiles.
- **Coûts d'exploitation réduits** – Pas de frais de main d'œuvre, coûts d'énergie réduits et moins d'entretien par rapport aux tondeuses conventionnelles.

Maintenant en exclusivité chez votre distributeur.



Profitez dès maintenant de notre offre de printemps!



Contactez-nous maintenant:
kress.switzerland@positecgroup.com
+41 56 201 02 30

RTKⁿ
Real-time kinematic to the
power of network

Kress 

PROMRISK

wir versichern

AM Suisse Versicherungsbroker





forum

3-2025

	Éditorial
5	« Cinq années mouvementées »
	Guide pratique
6	Site internet, réseaux sociaux, prospectus, etc. : Respecter les droits d'auteur !
	Technique agricole
7	Brèves de la branche
9	Robot de désherbage Caterra: Avec ce système autonome, aucune plante n'est à la hauteur
12	Les airbags dans les machines communales
15	Examen professionnel de techno-diagnosticien 2025: Examen réussi et cérémonie de clôture festive
18	Résistance mentale: entretien avec coach mentale Heidy Walser
20	Domaine des achats publics – une thématique loin d'être aisée
22	Entretien avec le nouveau président de l'ASMA, Daniel Bernhard
23	Focus sur les membres: Garage des Rocs
	Information de l'association
26	La construction de l'extension du centre de formation d'Aarberg a débuté
	Maréchal-ferrants
28	Pied plat chez le cheval adulte
	Partenaire Agrotec Suisse
29	Prillinger GmbH
30	Schweizer Agrarmedien AG
31	Sources d'approvisionnement
35	Cours actuels
35	Agenda

Partenaires Agrotec Suisse

agropool.ch
Die Maschinenbörse.

Die grösste Online-Landmaschinenbörse der Schweiz

Schweizer Agrarmedien AG
Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee
Tél. 031 958 33 33
info@agropool.ch, www.agropool.ch



Agro Räder AG
Rütmattdorferstrasse 6, 6017 Ruswil
Tél. 041 926 66 11, Fax 041 495 26 66
info@agro-raeder.ch, www.agro-raeder.ch



A. H. Meyer & Cie AG
Badenerstrasse 329, 8003 Zürich
Tél. 044 498 15 15, Fax 044 498 18 20
info@avia.ch | www.avia.ch



AMS (Schweiz) AG
Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen
Tél. 062 396 03 03
info@ams-schweiz.ch, www.ams-schweiz.ch



Birchmeier Sprühtechnik AG
Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten
Tél. 056 485 81 81, Fax 056 485 81 82
info@birchmeier.com, www.birchmeier.com



DeLaval AG
Münchrütstrasse 2, 6210 Sursee
Tél. 041 926 66 11
info.switzerland@delaval.com
www.delaval.com



Paul Forrer AG
Technische Vertretungen
Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon
Tél. 044 439 19 19, Fax 044 439 19 99
info@paul-forrer.ch, www.paul-forrer.ch



GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH
Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen
Tél. 052 305 21 40, Fax 052 305 21 44
sales.ch@granit-parts.com
www.granit-parts.ch



Heizmann AG
Neumattstrasse 8, 5000 Aarau
Tél. 062 834 06 06, Fax 062 834 06 03
info@heizmann.ch, www.heizmann.ch



HOELZLE AG
Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon
Tél. 044 928 34 34, Fax 044 928 34 35
info@hoelzle.ch, www.hoelzle.ch



Honda Motor Europe Ltd., Slough, Succursale de Satigny/Geneve
Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny
Tél. 022 989 05 00, Fax: 022 989 06 60,
www.honda.ch



hostettler motoren ag
Haldenmattstrasse 3, 6210 Sursee
Tél. 041 926 64 11, Fax 041 926 63 70
info@hma.ch, www.hma.ch



Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna.ch



KÄRCHER AG
Industriestrasse 16, 8108 Dällikon
Tél. 0844 850 868, Fax 0844 850 865
info@ch.kaercher.com, www.kaercher.ch



Ed. Keller AG
Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG
Tél. 071 932 10 50, Fax 071 932 10 51
www.keller-kirchberg.ch



Klaus-Häberlin AG
Industriestrasse 6, 8610 Uster
Tél. 043 399 20 40, Fax 043 399 20 41
info@klaus-haerberlin.ch
www.klaus-haerberlin.ch



KRAMP GmbH
Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf
Tél. 034 420 84 44, Fax 034 420 84 45
info.ch@kramp.com, www.kramp.com



KSM Krankenkasse Schweiz Metallbaufirmen
Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg
Tél. 043 433 20 40, Fax 043 433 20 44
info@ksm-versicherung.ch
www.ksm-versicherung.ch



kmuOnline ag
Aeschengraben 9, 4051 Basel
Tél. 061 406 97 97
team@wechselstube.ch
www.wechselstube.ch



Kränzle AG
Oberebenstrasse 21, 5620 Bremgarten
Tél. 056 201 44 88
info@kraenzleag.ch, www.kraenzle.com



MOLTEC AG
Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier
Tél. 031 740 740 0, Fax 031 740 740 9
info@moltec.ch, www.moltec.ch



MOTOREX AG
Bern-Zürich-Strasse 31, 4901 Langenthal
Tél. 062 919 75 75, Fax 062 919 75 95
info@motorex.com, www.motorex.com



Nationales Pferdezentrum Bern
Mingerstrasse 3, 3014 Bern
Tél. 031 336 13 13, Fax 031 336 13 14
info@npz.ch, www.npz.ch



NEW-PROCESS AG
Talakstrasse 13, 8552 Felben-Wellhausen
Tél. 071 841 24 47, Fax 071 845 15 10
welcome@new-process.ch
www.new-process.ch



Nilfisk AG
Ringstrasse 19, Industrie Stelz, 9500 Wil SG
Tél. 071 923 84 44, Fax 071 923 52 83
info.ch@nilfisk.com, www.nilfisk.com



Ochsner AG
Ruedelfingerstrass 13, 8460 Marthalen
Tél. 052 355 26 55
verkauf@ochsnerag.ch, www.ochsnerag.ch



optima solutions GmbH
Chutzenstrasse 20, 3007 Bern
Tél. 031 511 88 88
office@opti-sol.ch, www.opti-sol.ch



POSITEC Switzerland AG
Gass 5, 5242 Lupfig
Tél. 056 201 02 30
switzerland@positecgroup.com
www.kress-robotik.com



Prillinger Gesellschaft m.b.H.
Jurastrasse 9, 4566 Oekingen
Tél. +43 (0)7242 230/200
Fax +43 (0)7242 230/250
partner@prillinger.at, www.prillinger.at



PROMEA Pensionskasse
Baslerstrasse 60, 8048 Zürich
Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64
info@promea.ch, www.promea-pk.ch



PROMRISK AG – Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung
Rohrstrasse 36, Postfach,
8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66,
info@promrisk.ch, www.promrisk.ch,
www.verbandsloesungen.ch



RECA AG
Stationsstrasse 48d, 8833 Samstagern
Tél. 044 745 75 75, Fax 044 745 75 00
info@reca.ch, www.reca.ch



R. Peter AG
Technischer Grosshandel – Articles techniques
Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 872 40 40, Fax 044 860 85 18
info@r-peter.ch, www.r-peter.ch



Sahli AG
Landmaschinen- und Landw. Geräte
Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau
Tél. 044 768 54 54, Fax 044 768 54 88
info@sahli-ag.ch, www.sahli-ag.ch



Scharmüller (Schweiz) AG
Horbenstrasse 7, 8308 Mesikon-Iltnau
Tél. 052 346 24 78, Fax 052 346 26 47
bestellung@scharmueller-schweiz.ch
www.scharmueller-schweiz.ch



Schweizer Bauer
Dammweg 9, 3001 Bern
Tél. 031 330 95 33
verlag@schweizerbauer.ch
www.schweizerbauer.ch



SLV/ASMA
Museumstrasse 10, 3005 Bern
Tél. 031 368 08 60, Fax 031 368 08 61
info@slv-asma.ch, www.slv-asma.ch



STIHL Vertriebs AG
Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf
Tél. 044 949 30 30, Fax 044 949 30 20
info@stihl.ch, www.stihl.ch



Swiss Lifter
Radgasse 3, 8005 Zürich
Tél. 043 366 66 55, Fax 043 366 66 01
info@swisslifter.ch, www.swisslifter.ch



Technique Agricole Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01
zs@agrartechnik.ch, www.agrartechnik.ch



TTI-EMEA Switzerland
Techtronic Industries Switzerland AG
Kirchindachstrasse 25, 3052 Zollikofen
Tél. 031 911 61 61, Fax 031 911 61 47
info.ch@tti-emea.com, www.ttigroup.com

Documentation détaillée:
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg, T 032 391 99 44
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch

Devenir membre partenaire





Thomas Teuscher
Membre de la direction
Responsable Agrotec Suisse

Cinq années mouvementées

Chers membres,
Chères lectrices, chers lecteurs,

Difficile à croire, cela fait déjà cinq ans que je m'engage pour notre association. Je suis reconnaissant pour les nombreuses rencontres, discussions et projets partagés durant cette période. Il s'est passé beaucoup de choses, et cela reste passionnant.

Actuellement, la vente de la technique agricole est loin d'être florissante : les statistiques d'immatriculation suisses montrent une baisse de 12,9% pour l'année en cours par rapport à la même période de l'année précédente. Mais dans le même temps, les ateliers tournent à plein régime. Cela montre que notre action est indispensable.

La charge de travail des cadres est également très élevée dans le secteur de la technique agricole. La force mentale est donc d'autant plus importante. Dans ce numéro, l'entretien avec la coach mentale Heidy Walser porte sur la gestion du stress, de la pression et de l'incertitude – c'est-à-dire des choses que nous rencontrons souvent au quotidien. Sa conclusion : être fort mentalement s'apprend. Et c'est un constat important notamment pour les PME, où beaucoup de responsabilités reposent souvent sur un petit nombre de personnes.

En juin, une autre date importante est prévue pour Agrotec Suisse. En effet, l'assemblée de l'association professionnelle aura lieu le 26 juin à Aarau, et un nouveau président sera élu. Notre président de longue date, Jörg Studer, se retire. Je tiens à le remercier très sincèrement pour son engagement, son calme et sa capacité à rassembler. Il a fait bouger beaucoup de choses.

Les thèmes de ce numéro sont variés. Y sont abordés les nouvelles technologies comme le robot de désherbage Cattera, les airbags qui font leur entrée dans la technique communale, les marchés publics ou la prochaine étape de la formation professionnelle. Beaucoup de choses sont en train de bouger. Il est donc d'autant plus important que nous maintenions le dialogue – au sein de l'entreprise, de l'association et de la branche.

Je me réjouis de continuer à travailler pour le compte du secteur de la technique agricole et à échanger avec vous, que ce soit par téléphone, par e-mail ou, encore mieux, en personne lors de l'une des prochaines manifestations.

Cordialement,
Thomas Teuscher



Site Internet, réseaux sociaux, prospectus, etc.

Respecter les droits d'auteur !

Copier rapidement une photo d'un véhicule sur le site du constructeur pour l'utiliser sur son propre site Internet ou dans un dépliant publicitaire. Utiliser une petite vidéo amusante trouvée sur un canal de réseaux sociaux dans sa propre publicité. Copier des passages de texte d'un article spécialisé et les utiliser dans sa propre newsletter ... La tentation est grande, notamment pour les petites entreprises, de faire (gratuitement) le plein d'images, de vidéos et de textes sur Internet pour s'en servir. Mais attention : le droit d'auteur s'applique également dans l'espace virtuel !



Le 1^{er} avril 2020, une loi révisée sur le droit d'auteur est entrée en vigueur en Suisse. Elle a remplacé l'ancienne loi de 1992, qui ne pouvait plus suivre le rythme de la numérisation croissante. La nouvelle loi étend notamment la protection des droits d'auteur aux photos. Alors qu'auparavant, les photos n'étaient protégées par le droit d'auteur que lorsqu'il s'agissait de « créations de l'esprit à caractère individuel », la nouvelle loi protège tous les types d'images. Les photographes professionnels en particulier ont réclamé ce changement, car leurs photos apparaissaient souvent sans autorisation sur des sites Internet ou des réseaux sociaux.

Les « instantanés pris avec le téléphone portable » sont également protégés

Avec la nouvelle loi, toutes les images, y compris ces instantanés, sont protégées par le droit d'auteur. Il est donc uniquement possible de se servir des photos à condition de disposer du droit d'utilisation correspondant.

Le droit d'utilisation peut être cédé gratuitement, p. ex. par des amis et des collègues, qui ont pris les photos ou enregistré les vidéos. Si l'on fait prendre des photos par des professionnels, l'utilisation multiple doit être clairement réglementée. De nombreux fabricants mettent à disposition des photos de leurs produits dans leurs propres galeries médias ou avec des communiqués de presse à des fins de marketing. Ces images peuvent être utilisées conformément aux prescriptions de l'auteur et avec une mention correspondante relative au droit d'auteur (© société XY). Les grandes bases de données d'images en ligne comme iStock, Shutterstock ou Getty Images représentent une autre source

d'approvisionnement. Il est possible d'y télécharger des « images stock » moyennant paiement. Il faut alors savoir si la licence d'image acquise est valable pour une seule ou plusieurs utilisations. Pour les « images sans licence », on paie en général une redevance unique et on peut ensuite (ré)utiliser l'image de manière illimitée. Avec une « licence Creative Commons », les créateurs peuvent intégralement transférer des images et autres œuvres dans le domaine public. Il existe différents types de licences CC. Selon le type, l'auteur doit être mentionné lors de l'utilisation de l'œuvre. Il peut y avoir des restrictions concernant l'utilisation commerciale ou, comme pour la licence CC0 (« CC Zero »), il n'y a aucune restriction, même pas en ce qui concerne la modification de l'œuvre originale. Les photos, vidéos et graphiques que l'on a réalisés soi-même peuvent être utilisés sans problème sur son propre site Internet, sur les réseaux sociaux et dans ses propres imprimés. À noter : la protection du droit d'auteur est de 50 ans pour les « instantanés pris sur téléphone portable » et de 70 ans pour les œuvres artistiques.

« Droit à l'image » : il faut demander le consentement des personnes

Un autre aspect important doit être pris en compte lors de l'utilisation d'images et de vidéos montrant des personnes : « le droit à l'image. » Celui-ci stipule que les personnes reconnaissables sur des photos et des vidéos doivent explicitement donner leur consentement à la publication de ces dernières. La réglementation est encore plus stricte : une personne ne peut être photographiée ou filmée que si elle a donné son consentement explicite. Lors d'événements réunissant

Il est donc uniquement possible de se servir des photos à condition de disposer du droit d'utilisation correspondant.

de nombreuses personnes, ce consentement est souvent obtenu de manière sommaire, en indiquant dans l'invitation que les participants déclarent qu'ils acceptent d'être photographiés et que les photos puissent être utilisées à des fins de communication. L'inscription tient alors lieu d'acceptation. Pour les prises de vue individuelles et de groupe (p. ex. toute l'équipe) devant être publiées sous quelque forme que ce soit, le consentement écrit de toutes les personnes apparaissant sur l'image doit être obtenu au préalable. Pour les mineurs, ce consentement doit être donné par les personnes qui détiennent l'autorité parentale.

En bref

- Il faut se limiter à utiliser les photos et vidéos que l'on a soi-même réalisées. Pour les photographes professionnels, il convient de réglementer clairement l'utilisation multiple. Le droit d'utilisation doit également être obtenu pour les photos/vidéos prises par des amis, des connaissances ou des collaborateurs.
- Il est possible d'utiliser des images gratuites ou payantes issues de bases de données d'images en lisant attentivement les conditions de licence.
- En cas d'utilisation d'images provenant de galeries médias ou de communiqués de presse de fabricants, celles-ci doivent être munies d'une mention relative au droit d'auteur, en anglais copyright (©). En cas de doute, il faut se renseigner plus précisément pour savoir s'il est possible d'utiliser l'image dans ses propres mesures de communication.
- Attention en ce qui concerne les photos et vidéos qui mettent en scène des personnes : le consentement relatif à la publication est nécessaire, tout comme celui relatif à la prise de vue !

Emanuel Scheidegger

Brèves

Subventions fédérales pour les technologies agricoles intelligentes

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Confédération et les cantons soutiennent, dans le cadre de l'ordonnance sur les améliorations structurales (OAS), des systèmes intelligents qui peuvent contribuer à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (PPh). 10% des coûts d'acquisition par entreprise et par année civile sont pris en charge. Plusieurs cantons versent en outre des contributions d'un montant identique. ■

Un tracteur MF pour un rallye dans le désert

Mécanicien en machines agricoles et propriétaire de Küfferagri Sàrl à Yens, dans le canton de Vaud, Gilles Küffer a participé en avril 2025 au Morocco Desert Challenge 25 avec un tracteur Massey Ferguson. Piloté par Cédric Goumaz et Frédéric Drault, ce tracteur de 400 ch a parcouru sans panne les 3150 km du tracé tout-terrain et a même aidé d'autres participants. Il s'agit du premier tracteur à participer à une course dans le désert et à atteindre la quatrième place dans la catégorie des camions. ■



Un tracteur électrique chinois à prix compétitif

Le tracteur électrique chinois Xeevo part à la conquête de l'Europe occidentale avec un prix compétitif inférieur à 100 000 euros. Ce véhicule est doté d'un concept de double propulsion avec deux moteurs électriques et fournit une puissance maximale de 162 ch pour un poids de 3500 kilogrammes. Ilafa Radolfzell est responsable de la distribution dans le secteur agricole et communal pour la région DACH. ■

GVS satisfait de l'exercice 2024

La coopérative GVS est satisfaite de son exercice 2024. La filiale GVS Agrar AG, qui regroupe les activités de technique agricole, a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 207 millions et a pu augmenter son bénéfice à CHF 3,9 millions. ■

Nouvelle baisse du nombre d'exploitations agricoles

En 2024, 47 075 exploitations agricoles ont été recensées en Suisse, soit 1,3% de moins qu'en 2023. Le nombre d'exploitations dont les surfaces sont inférieures à 30 ha a diminué d'environ 1% l'année dernière, alors que le nombre d'exploitations dont les surfaces sont supérieures à 30 ha a augmenté d'environ 2%. ■

Manitou rachète des spécialistes en robotique

Surtout connu pour ses chargeurs télescopiques et ses valets de ferme, le groupe Manitou a repris la division robotique de l'entreprise française Sitia, spécialisée dans les bancs d'essai et la robotique. La transaction porte sur l'intégralité de la propriété intellectuelle de la division robotique de Sitia, et l'équipe de recherche et développement de sept personnes sera transférée chez Manitou. Parmi ces personnes se trouvent les développeurs du robot tracteur «Tektor». ■

Farming Simulator 25 désormais avec modulation de largeur d'impulsion, contrôle de sections et jalonement

La mise à jour «Precision Farming 3.0» du jeu à succès des agriculteurs de tous âges Farming Simulator 25 (PSS, Xbox et Windows) propose des progrès importants en termes de réalisme dans le domaine de l'agriculture de précision. Des fonctions telles que le jalonement, le contrôle de sections et la modulation de largeur d'impulsion sont désormais disponibles. La dernière mise à jour introduit également plusieurs nouveaux systèmes et machines. ■

CNH coopère avec Starlink

CNH Industrial (Case IH, New Holland et Steyr) coopère avec le fournisseur de satellites Starlink afin de garantir une connectivité satellite à haut débit fiable pour ses propres véhicules. Celle-ci devrait également fonctionner dans les régions les plus reculées du monde. ■

SDF investit en Bavière

Same Deutz Fahr (SDF) a ouvert un nouveau centre de gestion, de service technique ainsi que de recherche et développement à Lauingen (Allemagne), où sont fabriqués les tracteurs des séries 6, 7, 8 et 9 depuis 2017. Avec cet investissement, le fabricant confirme clairement son engagement en faveur du site de l'entreprise dans le sud de l'Allemagne. ■

John Deere reprend Sentera, spécialiste des caméras de drones

John Deere rachète la société Sentera, qui fabrique des systèmes d'acquisition d'images agricoles pour les drones. Les cartes d'application correspondantes peuvent être envoyées sans fil à des appareils compatibles via le John Deere Operations Center. Selon John Deere, le centre des opérations devrait rester ouvert à d'autres fournisseurs d'images de drones malgré ce rachat. ■



Avec Agrotec Suisse, participez à l'Agritechnica à moindre coût

**AGRI
TECHNICA**[®]
THE WORLD'S NO. 1

DU 9 AU 15
NOVEMBRE
HANOVRE
ALLEMAGNE **2025**

Bénéficiez de réductions exclusives pour les membres pour visiter AGRITECHNICA du 9 au 15 novembre 2025 à Hanovre.

Lorsque le monde de l'agroéquipement se réunira à Hanovre en novembre 2025, outre les technologies de pointe et les tendances du marché international, une chose sera particulièrement mise en avant: le commerce spécialisé dans l'agroéquipement. Avec les Agribusiness Days, la DLG, en tant qu'organisateur, met le commerce et son rôle central dans l'agribusiness sous les feux de la rampe.

Conditions spéciales pour les membres

Pour les membres d'Agrotec Suisse, la DLG propose des packs revendeurs attractifs et des billets à prix réduit – idéal pour les visiteurs professionnels qui souhaitent réseauter de manière ciblée et découvrir les innovations actuelles.

Packs revendeur avec valeur ajoutée

Quatre forfaits commerciaux sont proposés spécialement aux revendeurs, allant du forfait de base comprenant des billets à prix avantageux à des services premium tels que l'inscription dans l'annuaire des revendeurs sur l'application et le site web Agritechnica, la mise en relation, la visibilité sur la carte numérique et des billets gratuits pour les clients. Les forfaits sont disponibles à des prix compris entre 250 et 595 euros.

International Dealer Center – plaque tournante du commerce sur le salon

Dans le hall 2, l'International Dealer Center constitue un lieu de rencontre exclusif pour les distributeurs. Vous y trouverez des zones de discussion neutres, un accès aux exposants et aux organisations, ainsi que des présentations courtes tous les jours à 17h00 dans le cadre du Popup Talk Dealer, suivies d'un événement de réseautage.

Business Matchmaking – trouver le partenaire idéal pour mon domaine d'activité

L'un des points forts est le business matchmaking structuré: avant même l'ouverture du salon, les distributeurs peuvent sélectionner les fabricants qui leur conviennent, prendre des rendez-vous et ainsi cibler de nouveaux potentiels commerciaux. Les exposants bénéficient également de contacts qualifiés avec des partenaires commerciaux potentiels.

Des billets individuels avec code de réduction sont également disponibles – jusqu'à 35% moins chers, selon le jour de la semaine et la disponibilité.

Pour plus d'informations sur Agritechnica et le code promotionnel, rendez-vous sur

<https://www.amsuisse.ch/fr/membres/espace-membres/connexion/-/deconnexion>



Services	Basic	Visibility	Visibility+	Premium
Inscription dans l'annuaire des concessionnaires, visible sur l'application AGRITECHNICA et sur le site officiel AGRITECHNICA. (De cette manière, vous ferez partie intégrante du salon Agritechnica et pourrez être trouvé par vos clients et fabricants.)		✓	✓	✓
Accès à l'International Dealer Center, y compris un Popup Talk Dealer quotidien	✓	✓	✓	✓
Visibilité sur la carte numérique dans l'International Dealer Center	✓	✓	✓	✓
Participation au format « mise en relation d'entreprises » pour établir des contacts ciblés avec des fabricants afin d'élargir votre portefeuille dans votre zone de distribution.		✓	✓	✓
2 tickets journaliers pour les commerçants, valables lors des Agribusiness Days lundi + mardi (prix unitaire caisse € 179,- prix total € 358,-)	✓		✓	✓
4 billets d'un jour pour les clients, valables pour les journées thématiques du mercredi au samedi (prix unitaire caisse € 37,-, prix total € 148,-)				✓
Prix du forfait en euros, TVA de 19% comprise.	249,90	273,70	517,65	595,-

Billets clients Code Promotion	Prix caisse	Prix en ligne	Prix avec code promotionnel
Billet d'un jour pour les clients, valable le dimanche Innovation and Press Day (nombre maximum de 2 par transaction)	77,-	63,-	53,55
Billet client journalier, valable lors des Agribusiness Days lundi + mardi (nombre maximum de 2 par transaction)	179,-	149,-	134,-
Billet journalier client, valable lors des journées à thème du mercredi au samedi (nombre maximum de 19 par transaction)	37,-	29,-	24,65

Tous les prix sont indiqués en euros et incluent une TVA de 19%.



Robot de désherbage Caterra

**Avec ce système autonome, aucune
plante n'est à la hauteur**



Traces de brûlure visibles sur la petite plante adventice après le tir laser.



Les deux modules laser du Catterra. Il est possible d'en monter quatre au maximum.

En culture maraîchère bio, le désherbage manuel fait partie des tâches les plus fastidieuses et les plus coûteuses. À l'avenir, les systèmes autonomes assureront une grande partie de ce travail laborieux. Le robot de désherbage de la société Catterra, spin-off suisse de l'EPF, est l'un de ces systèmes. Des agriculteurs innovants comme Stefan Brunner du Seeland bernois contribuent à développer le système dans la pratique pour le porter à maturité.

Une journée d'avril ensoleillée entre Galmitz et Chiètres, dans le Seeland. Nous avons rendez-vous avec Stefan Brunner de l'exploitation Lohnjäterei Brunner. Dans le grand champ de carottes bio de l'un de ses clients, il est en train de former un nouveau collaborateur au désherbage professionnel. Le nouveau membre de l'équipe est bleu, pèse environ 500 kilos, mesure 225 cm de large et 160 cm de haut. Il s'agit d'un robot de désherbage de la start-up suisse Catterra. Stefan Brunner, de Brunner Eichhof près d'Aarberg, a de suite accepté quand le Pioneer Fellow de l'EPF Aurel Neff lui a demandé en février 2025 s'il souhaitait participer au développement de son système de désherbage tout autonome avec technologie laser. «De nature, je suis très sensible à la technologie et à l'informatique et j'ai décidé de soutenir ce projet principalement par intérêt personnel», explique Stefan Brunner pour justifier son en-

gagement en tant qu'« Early Adopter ». Au total, trois Catterra sont déjà en service chez lui et sont en cours d'entraînement, afin qu'ils puissent être utilisés sur les champs de ses clients au début de l'été.

«Winkelried» tire avec précision

Entre-temps, «Winkelried» (Stefan Brunner l'a baptisé d'après un bélier entreprenant dans son troupeau) est arrivé au tournant et s'arrête. «Pour que le robot tourne de manière autonome, il lui faut une surface plane suffisamment grande aux deux extrémités du champ», explique l'entrepreneur. Ce n'est pas le cas sur le champ de test actuel, c'est pourquoi il sort un joystick et manœuvre la machine manuellement jusqu'au couloir suivant. Tandis que le voyant s'allume en jaune, le robot se met lui-même dans la bonne position de départ et prend deux rangées de carottes sous ses capots. Le voyant passe alors au vert et il se met au travail. Des éclairs bleus illuminent régulièrement sous les deux capots de protection et une

odeur de brûlé devient bientôt perceptible. Le robot a détecté une mauvaise herbe entre les minuscules plants de carottes au stade du germe et l'a éliminée au laser bleu.

Plus il y a d'images, meilleurs sont les résultats

Le cerveau de Catterra est le logiciel de reconnaissance d'images qui distingue les mauvaises herbes des plantes cultivées. Plus il y a d'images stockées sur les serveurs de Catterra, meilleur devient le robot pour distinguer les mauvaises herbes des plantes cultivées. La difficulté réside dans le fait que les plantes ont une apparence différente en fonction de leur stade de croissance et que le sol se présente différemment selon les conditions météorologiques. C'est pourquoi le robot prend d'innombrables photos pendant les séquences d'entraînement et les envoie à la centrale Catterra via le réseau de téléphonie mobile. Elles y sont «annotées» avec l'aide de prestataires dédiés: des collaboratrices et collaborateurs distinguent

les plantes sur les photos entre plantes utiles et mauvaises herbes et enregistrent ces informations dans le système de manière à ce que le robot puisse les utiliser. « La machine doit avoir vu un maximum de cultures sur des sols aussi différents que possible à des stades aussi différents que possible, de préférence à différentes saisons », explique Stefan Brunner. À ce jour, le Catterra maîtrise des cultures telles que les carottes, les oignons, les épinards et les plants de fenouil. À partir de juin 2025, il devrait aussi pouvoir travailler dans des champs de betteraves, de haricots, de maïs et de fraises. D'autres cultures viendront progressivement s'y ajouter.

Le timing est important

Selon Stefan Brunner, le moment idéal d'intervention dans les champs se situe au stade de la feuille germinative, peu après la levée des mauvaises herbes. Plus les mauvaises herbes grossissent, plus les traitements au laser nécessitent d'énergie et de temps. Le laser a en outre besoin d'une « vue dégagée » sur les mauvaises herbes pour pouvoir être traité au laser sans endommager la culture. Les directives de Bio Suisse ne mentionnent pas encore les procédés électriques de désherbage et la technologie laser ne serait donc pas autorisée. C'est pourquoi une autorisation exceptionnelle sera encore nécessaire en 2025 pour l'utilisation limitée dans le temps d'appareils dotés de la technologie laser pour lutter contre les mauvaises herbes. Selon Stefan Brunner, il s'agit toutefois d'une simple formalité, les demandes d'utilisation du robot laser Catterra étant rapidement acceptées.

24 heures d'autonomie et mesures de sécurité étendues

L'alimentation électrique du Catterra est assurée par cinq packs de batteries remplaçables individuellement. Avec quatre batteries entièrement chargées et pour deux modules laser installés, la machine peut tourner dans les champs pendant au moins 24 heures sans interruption. Pour les cultures en plate-bande à trois rangées comme les oignons, un troisième module laser pourrait être monté sur le Catterra. Stefan Brunner a installé une station de recharge fixe dans son utilitaire, qu'il branche sur secteur sur l'exploitation. Il évite ainsi

d'avoir à transborder les batteries de 25 kilos plusieurs fois. Le temps de charge est de six à huit heures. Le développement d'un panneau solaire pour le robot est prévu. La sécurité est un thème central des systèmes autonomes. Pour empêcher toute réflexion du faisceau laser, le robot est équipé de tabliers et d'un mécanisme de levage qui garantissent une absence totale de danger, même en présence de matériaux réfléchissants tels que le verre ou l'aluminium sur le terrain. Le robot se déplace lentement, est léger et dispose de capteurs de contact qui l'arrêtent immédiatement en cas de résistance. La navigation sur le terrain se fait par satellite et RTK (fencing), à l'aide d'une caméra frontale 4K.

La question de la rentabilité

Stefan Brunner a réalisé des calculs de rentabilité pour voir comment les robots se distinguent du désherbage manuel. D'après ses calculs, le temps et les coûts dépendent fortement du nombre de mauvaises herbes et de leur taille. Au stade germinatif, avec 60 mauvaises herbes par mètre linéaire de culture, le robot devrait traiter environ 4000 mauvaises herbes par heure au laser, soit près d'une fois et demie plus qu'avec un travail manuel. Avec deux lasers par robot, le temps serait divisé par deux. Selon ces calculs, le Catterra a besoin de trois à cinq jours bruts pour un hectare (y compris temps de retournement, changement de batterie, etc.), voire plus en cas de forte densité des mauvaises herbes. L'un des grands avantages du système autonome est qu'il peut travailler 24 heures sur 24. Dans de nombreux cas, il sera donc plus économique de n'utiliser qu'un seul système 24 heures sur 24 plutôt que deux systèmes en parallèle uniquement la journée. « Nous sommes toujours en train d'acquérir de l'expérience. Notre objectif est de mettre le plus rapidement possible à la disposition de notre clientèle des documents de calcul fiables », explique Stefan Brunner en s'agenouillant pour admirer le travail de Winkelried : « Une éraflure », dit-il en montrant une petite mauvaise herbe au bord de feuille endommagée. ■

Emanuel Scheidegger

Robot de désherbage Catterra avec technologie laser
(version actuelle, état mai 2025, la machine est développée et améliorée en permanence)

Poids effectif env. 500 kg avec toutes les batteries

Longueur: env. 185 cm

Largeur: 200–225 cm

Hauteur: env. 160 cm

Variante d'équipement:

- Jusqu'à 5 ou 7 batteries (standard 5)
- 1 à 4 modules laser (standard 2)
- Équipement de sécurité pour les rangées (1 protection par module laser)
- Équipement de sécurité pour les plates-bandes (1 protection par robot)



www.catterra.org

Brunner Eichhof

En 2010, Stefan et Lorena Brunner ont repris l'entreprise familiale près d'Aarberg, sont passés au bio et l'ont agrandie avec une plantation de baies. En 2014, leurs myrtilles ont presque subi un dommage total en raison des intempéries. Afin d'occuper les saisonniers, ils ont proposé leur aide au désherbage à des amis paysans bio. Le concept était né. Dans son exploitation, Stefan Brunner expérimente intensivement de nouveaux procédés et cultures comme les cacahuètes, la canne à sucre, le millet en épis ou les haricots noirs.



www.brunnereichhof.ch



lohnjaeterei.ch

Les airbags dans les machines communales

Les airbags font leur apparition dans les machines communales. Dans ces véhicules, qui ne présentent souvent que des zones de déformation limitées, ils jouent un rôle de protection essentiel. Le soin et le respect systématique des consignes du constructeur sont obligatoires à l'atelier !

Dans les ateliers, on constate l'apparition progressive de véhicules communaux équipés de systèmes de retenue par airbag. Cette évolution est due à la volonté des constructeurs d'améliorer continuellement la sécurité passive. Les systèmes d'airbags ont longtemps été réservés aux véhicules légers, mais on les trouve désormais aussi sur les nouvelles machines communales, car celles-ci circulent de plus en plus sur les routes à des vitesses jusqu'à 40 km/h, voire plus.

De nombreux véhicules communaux ne disposent que d'une petite zone de déformation et ne peuvent donc absorber l'énergie que de manière limitée en cas de collision – ce qui rend le conducteur particulièrement vulnérable aux blessures en cas de collision avec un obstacle fixe ou mobile, d'où l'intérêt croissant pour des systèmes de retenue adaptés.

Comment fonctionne l'airbag

L'airbag est un dispositif pyrotechnique conçu pour limiter les blessures traumatiques lors d'un choc. Il fonctionne en gonflant de manière explosive, lors d'un choc, des sacs qui for-

ment un coussin entre les occupants et les structures rigides du véhicule (volant, tableau de bord, colonne de direction, etc.) et absorbent une partie de l'énergie cinétique du corps.

L'activation est assurée par un détonateur ultrarapide (<30 ms) commandé par une unité informatique centrale (ACU – Airbag Control Unit). Celle-ci reçoit des informations d'un accéléromètre interne, de capteurs périphériques (capteurs de pression dans les pare-chocs, capteurs d'impact latéral) et souvent aussi du bus CAN.

Dès que le seuil de déclenchement est dépassé, le boîtier de commande active un détonateur pyrotechnique ce qui entraîne la mise à feu du générateur de gaz (ou une cartouche de gaz inerte, selon le système), ce qui gonfle le coussin en une fraction de seconde.

Intégration dans les véhicules communaux

Dans les véhicules communaux, l'airbag conducteur est généralement intégré dans le module central du volant. Selon l'équipement, d'autres montages sont possibles : Pour la protection des genoux (sous la colonne de direction), sur le côté (rideau ou

uniquement au niveau du thorax) ou sous les sièges pour éviter le phénomène de « submarining » (glissement sous la ceinture).

Le système de retenue comprend toujours

- un rétracteur de ceinture (activation pyrotechnique ou mécanique,
- un ACU (Airbag Control Unit),
- un ou plusieurs modules d'airbag,
- un réseau spécifique, souvent multiplexé
- et des connexions de sécurité (souvent de type jaune, avec shunt de court-circuit intégré).

Règles de base pour l'atelier

Lors de travaux sur des systèmes d'airbags, plusieurs éléments doivent être pris en compte :

- Ne jamais utiliser d'ohmmètre
- Respecter scrupuleusement les couples de serrage lors de l'assemblage (en particulier pour les vis du module d'airbag).
- Mettre l'ACU (Airbag Control Unit) en mode de maintenance à l'aide d'un outil de diagnostic du fabricant ou multimarque.

L'airbag est aujourd'hui une pièce d'usure indirecte qui a une très grande importance pour la sécurité. Lors des travaux d'entretien et de réparation, les instructions du fabricant doivent être rigoureusement respectées et contrôlées. Les réparations du câblage ne sont autorisées que si le fabricant le prévoit.

Les différents types d'airbags

Il existe trois principaux types d'airbags :

- Airbags pyrotechniques
- Airbags à gaz comprimé
- Airbags hybrides

Les airbags pyrotechniques sont le type le plus fréquemment utilisé. Ils se composent d'une amorce, d'un générateur de gaz pyrotechnique et de l'airbag lui-même.

Lorsque l'unité de contrôle (ACU) détecte un choc, elle envoie une impulsion électrique qui active l'amorce. Cette dernière déclenche l'allumage de la charge pyrotechnique principale, ce qui produit une grande quantité de gaz de combustion. Ces gaz sont immédiatement redirigés vers le sac, qui se gonfle en moins de 40 millisecondes.

Lorsque le corps de l'occupant entre en contact avec l'airbag, celui-ci est déjà en phase de dégonflement, ce qui permet une absorption progressive de l'énergie cinétique et réduit considérablement les blessures éventuelles.

Le principal inconvénient de ces systèmes est la tempéra-



Photo : Angie Johnston, pixabay.com

ture élevée des gaz générés, qui peut provoquer à la fois des brûlures superficielles et du bruit (équivalent à un coup de fusil). Pour résoudre ce problème, des airbags à gaz comprimé ont été développés. Ils utilisent une cartouche de gaz inerte qui est stockée sous pression, ce qui élimine le risque thermique.

Les airbags hybrides combinent les deux technologies: un générateur pyrotechnique et une cartouche de gaz comprimé. Le mélange de gaz chauds et froids permet de limiter la température finale.

Précautions spéciales dans l'atelier

Toute intervention sur un système d'airbags nécessite le strict respect

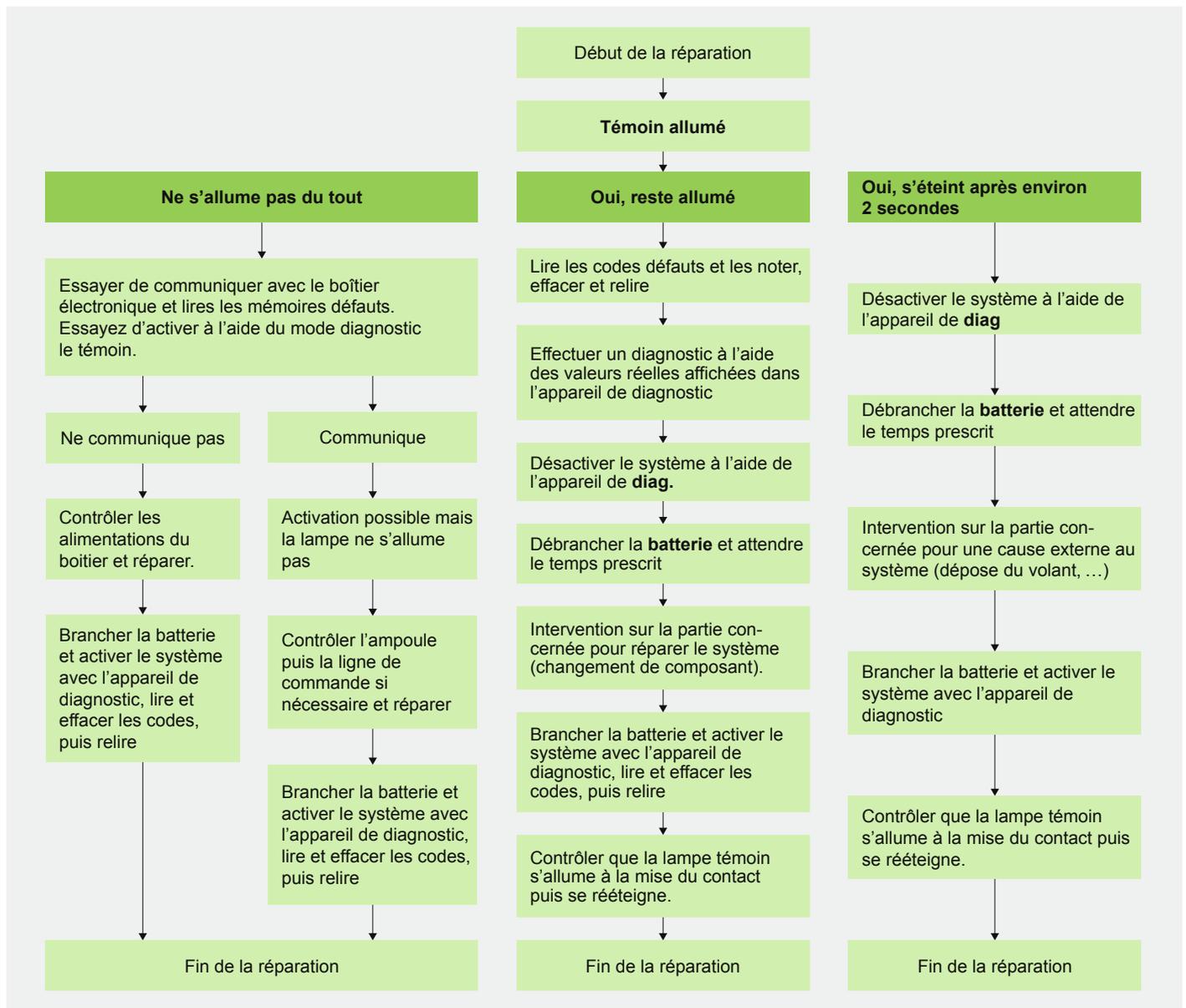
des consignes de sécurité en raison de la nature pyrotechnique de ces dispositifs. Une manipulation inappropriée peut entraîner un déclenchement accidentel, avec un risque de blessures graves, voire de mort.

Il est important de consulter et d'appliquer strictement les instructions du fabricant avant toute intervention. En l'absence de données spécifiques, les règles générales suivantes doivent être respectées (liste non exhaustive):

- Débranchez la batterie du réseau de bord et attendez le temps d'attente recommandé avant de continuer à travailler (entre 5 et 30 minutes) et/ou de mettre l'ACU en mode maintenance.

- N'exposez jamais un module d'airbag à une source de chaleur ou à un choc/une chute.
- N'utilisez que des outils agréés et des EPI appropriés.
- Stockez les modules avec la face avant de l'airbag vers le haut.
- Évitez toute manipulation des connexions si vous n'êtes pas sûr qu'il y ait plus de courant.
- Ne testez jamais un airbag avec un ohmmètre ou un injecteur de courant.
- Utilisez le mode de diagnostic actif de l'outil de diagnostic pour effectuer le diagnostic.
- Éliminer les airbags en respectant l'OMoD car même après explosions, ils restent des déchets spéciaux (16 01 10).
- Les résistances de contrôle doivent être retirées immédiatement après chaque diagnostic.
- Les travaux sur les systèmes d'airbags (diagnostic, réparation, etc.) doivent être effectués uniquement par des personnes qualifiées et compétentes.

Damien Jaquet





AGROTEC
SUISSE



7. Berufsprüfung für Landmaschinen-, Baumaschinen- und Motorgerätemechaniker/in 2026

In Ausführung des Bundesgesetzes über die Berufsbildung sowie der vom Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation SBFJ am 1. Mai 2018 genehmigten Prüfungsordnung wird die 7. Berufsprüfung zum/zur **Diagnosetechniker/in Landmaschinen, Baumaschinen oder Motorgeräte mit eidg. Fachausweis** voraussichtlich vom 5. bis 27. März 2026 in Aarberg durchgeführt.

Anmeldung

Die vollständige Anmeldung zur Berufsprüfung ist mit dem Onlineformular fristgerecht bis am 30. Oktober 2025 an das Prüfungssekretariat einzureichen. Das Onlineformular und weitere Informationen sind zum Download auf www.agrotecsuisse.ch → Bildung → Weiterbildung bereit. Weitere Auskünfte erteilt das Sekretariat des AM Suisse in Aarberg.

AM Suisse
Fachverband Agrotec Suisse
Prüfungssekretariat
Chräjenssel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Kosten

Prüfungsgebühr	CHF	1'860.00
Material	CHF	510.00
eidg. Fachausweis	CHF	50.00
Total	CHF	2'420.00

7^{ème} examen professionnel pour mécanicien/ne en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur 2026

En application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement d'examen approuvé par le secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 1^{er} mai 2018, le 7^{ème} examen professionnel pour **techno-diagnosticien/ne en machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur avec brevet fédéral** devrait avoir lieu du 5 au 27 mars 2026 à Aarberg.

Inscription

L'inscription à l'examen professionnel dûment remplie (formulaire d'inscription online) doit être remise dans les délais, soit jusqu'au 30 octobre 2025, au secrétariat d'examen. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription online ainsi que d'autres informations sur le site www.agrotecsuisse.ch → Formation → Formation continue. Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat d'AM Suisse à Aarberg.

AM Suisse
Association professionnelle Agrotec Suisse
Secrétariat d'examen
Chräjenssel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Coûts

Taxe d'examen	CHF	1'860.00
Matériel	CHF	510.00
Brevet fédéral	CHF	50.00
Total	CHF	2'420.00

7° esame di professione per meccanico/a di macchine agricole, di macchine edili e di apparecchi a motore 2026

In esecuzione della Legge federale sulla formazione professionale e del regolamento d'esame approvato il 1° maggio 2018 dalla Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione SEFRI, si svolgerà ad Aarberg presumibilmente dal 5 al 27 marzo 2026 l'esame di professione per **tecnico/a di diagnostica di macchine agricole, di macchine edili o apparecchi a motore con attestato professionale federale**.

Iscrizione

La domanda completa per l'iscrizione all'esame di professione deve essere presentata alla segreteria d'esame utilizzando il modulo di candidatura online entro il 30 ottobre 2025. Il modulo di candidatura online e ulteriori informazioni sono disponibili per il download su www.agrotecsuisse.ch → Formazione → Perfezionamento. Ulteriori informazioni sono disponibili presso la segreteria di AM Suisse ad Aarberg.

AM Suisse
Associazione professionale Agrotec Suisse
Segreteria d'esame
Chräjenssel 2
3270 Aarberg
agrotecsuisse@amsuisse.ch
T 032 391 99 44

Costi

Tassa d'esame	CHF	1'860.00
Materiale	CHF	510.00
Attestato profession. federale	CHF	50.00
Totale	CHF	2'420.00

Examen professionnel de techno-diagnosticien 2025

Examen réussi et cérémonie de clôture festive

Les 6 et 7 mars 2025 ont eu lieu les examens écrits de l'examen professionnel à Aarberg. Les examens pratiques se sont déroulés du 14 au 21 mars 2025, également dans le centre de formation national d'AM Suisse à Aarberg. Pas moins de 64 candidates et candidats issus des trois professions de techno-diagnosticien en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur se sont présentés aux examens.

Les résultats ont été communiqués le 26 mars – 55 participants ont réussi avec succès cet examen exigeant. Nous félicitons chaleureusement tous les diplômés pour leur succès bien mérité et remercions tous les experts ainsi que le centre de formation d'Aarberg pour leur soutien actif et le bon déroulement des examens.

Samedi 29 mars, cette étape importante a été célébrée dans le cadre d'une cérémonie de remise des diplômes. Plus de 40 diplômés ont participé à cet événement spécial accompagnés de leurs familles, amis et employeurs. La fête leur a offert l'occasion de célébrer dignement l'aboutissement réussi d'une formation continue intensive.

La cérémonie a été enrichie par les paroles inspirantes de représentants de la branche ainsi que par un éloge impressionnant de Monsieur Lars Guggisberg, conseiller national et directeur de l'Association des PME et de l'artisanat du canton de Berne. Son appréciation des prestations fournies

et sa vision du rôle des professionnels sur le marché du travail de demain ont été très bien accueillies.

La cérémonie ainsi que l'apéritif qui a suivi ont été agrémentés de moments magiques par le célèbre mentaliste et illusionniste Frederico Soldati, qui a ébloui et émerveillé le public avec son spectacle plein de charme.

Nous félicitons chaleureusement tous les diplômés pour leur succès bien mérité et remercions les familles pour leur soutien tout au long de la formation – leur engagement a largement contribué à atteindre cet objectif important.

Damien Jaquet



Nom	Prénom	Employeur/se	Lieu	Certification de
Albrecht	Sébastien	Probst Maveg SA	Crissier VD	Techno-diagnosticien machines de chantier
Bartholet	Nico Athos	Bartholet Landmaschinen AG	Flums SG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Bernet	Lukas	Bernet Landmaschinen AG	Schötz LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Betschart	Adrian	stoll mechanik gmbh	Wilchingen SH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Bösch	Urs	RUBAG Rollmaterial und Baumaschinen AG	Oberbüren SG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Bourban	Guy Sylvain	Dénériaz Bâtiment et Infrastructures SA	Sion VS	Techno-diagnosticien machines de chantier
Criblez	Antonin Michael	Criblez Mécanique Sàrl	Sainte-Croix VD	Techno-diagnosticien d'appareils à moteur
Dittli	Alexander	Karl Merz Landmaschinen	Unterägeri ZG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Donzallaz	William	Christophe Gavin Sàrl	Moudon VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Engeli	Patric	Stutz AG Bauunternehmung	Hefenhofen TG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Fassbind	Daniel	Wismer Landtechnik AG	Baar ZG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Frésard	Renaud Jean Frédéric	Kocher & Cie SA	Corgémont BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Fritsche	Tobias	Martin Fritsche Landmaschinen GmbH	Appenzell AI	Techno-diagnosticien machines agricoles
Gächter	Manuel Franz	Maschinencenter Rebstein AG	Rebstein SG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Graser	Christof David	N.U.P Umweltpflegetechnik GmbH	Hettlingen ZH	Techno-diagnosticien machines de chantier
Hänseler	Josia	Alphatec SA	Method VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Heller	Stefan	Robert Aebi AG	Regensdorf ZH	Techno-diagnosticien machines de chantier
Hofstetter	Pascal	Gebr. Huser AG	Wildhaus SG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Howald	Remo	Gsell Motorgeräte AG	Amriswil TG	Techno-diagnosticien d'appareils à moteur
Inauen	Ralph Stefan	Brülisauer Landmaschinen GmbH	Eichberg SG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Intrass	Fabio	Intrass AG	Obfelden ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Jegge	Simon Mario	Erne AG Bauunternehmung	Laufenburg AG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Jungo	Lucas	Avesco AG	Langenthal BE	Techno-diagnosticien machines de chantier
Lampert	Patrick Rainer	Hugo Schädler AG	Triesen FL	Techno-diagnosticien machines de chantier
Lienhard	Manuel	GVS Müller AG	Effingen AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Losser	Gian	Johann Müller AG	Schmerikon SG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Manser	Bruno Karl	Zimmermann Strassen- + Tiefbau AG	Appenzell AI	Techno-diagnosticien machines de chantier
Meier	Alain	GLT Haldimann AG	Walperswil BE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Meusy	Martin Camille	Agri Dubey SA	Payerne VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Ming	Christian	Gasser Felstechnik AG	Lungern OW	Techno-diagnosticien machines de chantier
Monnier	Nicolas	Atelier Copra S.à r.l.	Saint-Saphorin sur Morges VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Mühlemann	Philippe	Schenk Technik AG	Andwil TG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Müller	Marcel	Müller Maschinen + Fahrzeuge AG	Morgarten ZG	Techno-diagnosticien machines de chantier
Müller	Sascha	Odermatt Landmaschinen AG	Hunzenschwil AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Näf	Thomas	Keller Landmaschinen AG	Schwellbrunn AR	Techno-diagnosticien machines agricoles
Odermatt	Stefan	Amstutz Holzenergie AG	Emmen LU	Techno-diagnosticien machines de chantier
Pache	Laurent Samuel André	Liebherr Machines de Construction SA	Dailens VD	Techno-diagnosticien machines de chantier
Praz	Florian Fernand	Robert Aebi Landtechnik SA	Chavornay VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Ruchti	Christophe Benjamin	Balmer & Fils SA	Boudevilliers NE	Techno-diagnosticien machines agricoles
Ryffel	Andrin Dominic	F+S Technik AG	Schwellbrunn SG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Schärer	Lars	Frey Technik GmbH	Ermensee LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Sheppard	Marc Kevin Corenthin	Samuel Stauffer SA	Les Thioleyres VD	Techno-diagnosticien machines agricoles
Sidler	Mario Andreas	Trachsel Technik AG	Mettmenstetten ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Sidler	Mario Andreas	Trachsel Technik AG	Mettmenstetten ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Siegenthaler	Gian	Meier Maschinen Serco Retail AG	Marthalen ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Steffen	Matthias Michael	Pius Buchmann AG	Ruswil LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Steiner	Joel Benjamin	Landmaschinen Pfeiffer AG	Niederurnen GL	Techno-diagnosticien machines agricoles
Trüb	Remo	Felix Eberhard	Hombrechtikon ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles
Umbricht	Marcel Hermann	GVS Müller AG	Effingen AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Urech	Andreas	Odermatt Landmaschinen AG	Hunzenschwil AG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Vogt	Kai David	Forrer Landtechnik AG	Frasnacht TG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Wälti	Lars	Schwager Technic GmbH	Amlikon-Biesseg TG	Techno-diagnosticien machines agricoles
Wicki	Jonas Stephan	Kunz Landtechnik Serco Retail AG	Langnau bei Reiden LU	Techno-diagnosticien machines agricoles
Winzeler	David	Ritter Technik AG	Marthalen ZH	Techno-diagnosticien machines agricoles

Impressions cérémonie de clôture



« Notre pensée est un programme que nous écrivons nous-mêmes. »

Qu'il s'agisse d'un examen professionnel, d'un examen de fin d'apprentissage, d'une compétition professionnelle ou simplement du quotidien professionnel, la maîtrise du stress et la gestion des situations difficiles ou éprouvantes exigent une certaine force mentale. Et il est possible de l'entraîner, par exemple avec la coach mentale Heidy Walsler, qui s'est notamment chargée de la préparation mentale de Cedric Lang, champion du monde des WorldSkills de l'année passée, en vue de la compétition.



Madame Walsler, vous êtes « coach mentale ». De quoi s'agit-il et comment êtes-vous arrivée à ce métier ?

Heidy Walsler (HW): « En tant que coach mentale, j'aide des personnes qui viennent me voir parce qu'elles ont un passage à vide, j'évite ici volontairement le mot « problèmes », dans leur vie professionnelle, privée, leur carrière sportive ou encore leur formation. Comme notre tête est notre centre de contrôle et comme plus de 30000 pensées défilent chaque jour dans notre esprit, ma tâche consiste à montrer aux gens qu'ils sont maîtres et seigneurs de ce qui se passe dans leur tête. Quand nous ressentons des sentiments et que cela finit par entraîner une action, il y a toujours une pensée préalable. Chacun peut choisir sa façon de penser et personne ne devrait être victime de ses pensées. Notre pensée est pour ainsi dire un programme que nous écrivons nous-mêmes. Donc, si je pense d'ores et déjà qu'une tâche, un examen ou une situation d'entretien sera difficile, mon système est programmé en mode difficultés. À l'inverse, le fait de s'entraîner à avoir des séquences et associations de pensées positives permettra de les réactiver par la suite face aux mêmes situations.

Enfant et adolescente, je faisais du sport de haut niveau et j'aurais eu besoin d'un soutien mental plus souvent. Mais à l'époque, personne ne parlait encore d'entraînement mental: j'ai paniqué et perdu le contrôle de moi-même, souvent après avoir été en tête pendant quelque temps, je me suis laissée influencer et je n'étais plus totalement concentrée. Cela se produisait aussi régulièrement lors d'examens importants. Plus tard, j'ai souvent été confrontée à des problèmes de limites en tant que formatrice. J'ai réagi de manière trop personnelle dans de nombreuses situations. Cette expérience et d'autres m'ont amenée à m'intéresser à la psychologie et à l'entraînement mental, pour finir par suivre une formation universitaire dans ce domaine. »

Vous avez préparé Cedric Lang, vainqueur des WorldSkills, à la compétition l'année dernière. Quelles ont été les priorités de cet entraînement mental ?

HW: « Il s'agissait avant tout de concentration et de détente pour Cedric. Il est très complexe de trouver le juste équilibre entre la tension, avec 1000 heures d'entraînement supplémentaire, et la détente, en s'accordant aussi du temps pour ses loisirs. Nous avons également défini le MOI de compétition et fait des exercices correspondants. Il existe plus de 100 techniques mentales touchant aux aspects cognitifs (esprit), émotionnels (sentiments) et énergétiques (corps). Ma tâche consistait à choisir les bonnes techniques. »

Y a-t-il des conseils généraux pour se préparer mentalement à une situation de compétition ou d'examen ?

HW: « Il existe des techniques spéciales à exercer, comme se parler à soi-même, apprendre à se mettre dans un tunnel de l'attention pour rester concentré, faire des exercices de respiration pour rester calme et bien plus encore. »

Le stress, le sentiment d'être dépassé, la peur des responsabilités... De tels sentiments peuvent se manifester non seulement lors de compétitions et d'examens, mais aussi dans la vie professionnelle ou privée. Comment les gérer ?

HW: « Que je travaille avec un manager, une étudiante ou un sportif de compétition, l'objectif est toujours que les personnes puissent identifier leur potentiel et éliminer les facteurs perturbateurs afin de tirer le meilleur parti de leurs propres possibilités. Toutes les techniques mentales sont efficaces à condition d'être pratiquées régulièrement. Il ne s'agit pas d'y croire ou de ne pas y croire. Il est essentiel d'agir pour aller de l'avant. Concrètement, je formule des objectifs avec mes clientes et clients, puis j'élabore un concept individuel en

sélectionnant les techniques qui apportent une amélioration le plus rapidement possible, pour autant qu'elles soient mises en œuvre. »

La technique agricole est un domaine masculin. Si vous montrez des sentiments trop ouvertement, vous serez vite considéré comme suspect, voire comme une mauviette. Comment créer dans l'entreprise un climat propice aux émotions et dans lequel les membres du personnel peuvent parler de leurs craintes et de leurs incertitudes sans craindre d'être stigmatisés ?

HW: « Pour moi, c'est une question de culture d'entreprise. Pour un homme ou une femme, quelles sont les valeurs importantes dans une entreprise ? Qu'est-ce qui a une importance centrale ? L'être humain ou seulement le matériel ? Une fois ces questions clarifiées, je pense qu'il y a aussi de la place pour les émotions dans l'univers masculin. L'important est que les supérieurs montrent l'exemple à cet égard. »

Et que faire si l'on se sent souvent stressé, déterminé par des facteurs indépendants de notre volonté individuelle ou encore dépassé en tant que chef ?

HW: « Il faut demander de l'aide. Il est admirable pour un chef d'admettre que tout ne se passe pas facilement et sans problème. Et cela contribue peut-être même à améliorer l'ambiance dans l'entreprise. Il existe de très nombreuses offres dans ce domaine. Trouver la bonne personne et la bonne offre demande un peu de patience, mais cela en vaut la peine. »

Des aspects tels que la santé psychique du personnel, la résolution des conflits ou la gestion du stress sont-ils suffisamment pris en compte dans les entreprises ? Que peuvent faire les responsables dans ces domaines ?

HW: « Mon objectif est toujours de faire prendre conscience aux responsables qu'ils peuvent faire quelque chose en matière de prévention. Le thème du burnout devrait être abordé plus tôt. C'est à nouveau une question de culture. Le personnel peut-il parler des difficultés et des problèmes avec les supérieurs ? Peut-il aborder le

thème du stress ou du surmenage à l'interne ? Si ce n'est pas le cas, y a-t-il un conseiller externe, un coach ou un psychologue ? Les choses se compliquent lorsque les responsables sont eux-mêmes dépassés par la situation.

J'ai été agréablement surprise quand j'ai appris qu'un camarade d'études avait été engagé pour faire partie du pool de coaching d'une entreprise. Tous les collaborateurs de ce pool peuvent bénéficier d'une prestation une fois par an, qu'il s'agisse d'un conseil psychologique ou d'un coaching nutritionnel, mental ou physique. Je trouve que c'est une possibilité formidable, qui a maintenant fait ses preuves dans cette entreprise. Moins de jours de maladie, moins de collaborateurs stressés et moins de cas de burnout. »

Nous avons principalement parlé de la gestion des situations de stress et de la tension. Mais vous insistez aussi toujours sur le fait qu'un entraînement mental permet de mieux développer son potentiel et ses talents ...

HW: « L'entraînement mental est axé sur les points forts. Si je ne connais pas ce que je sais bien faire, si je ne crois pas en moi et en mes capacités, comment vais-je réussir ? Nous sommes tous concentrés sur ce que nous devons encore améliorer. Et oui, c'est aussi important. Mais notre société accorde trop d'importance à cet aspect. Devenir encore meilleur dans les domaines où l'on est déjà bon est beaucoup plus motivant pour la plupart des personnes que de se rappeler sans cesse ce qui n'est pas bon. Chaque pensée a un effet sur nous. Croire en soi, c'est avoir confiance en soi, estimer être capable de faire quelque chose, ce qui ouvre la voie vers la réussite et la satisfaction, pour atteindre de nouveaux sommets. »

Entretien : Emanuel Scheidegger



Heidi Walser

Après une formation d'enseignante primaire et de gymnastique et plusieurs années d'expérience professionnelle en tant que flight attendant expérimentée dans la formation et le management, Heidi Walser s'est spécialisée dans l'entraînement mental et le coaching. Elle a suivi plusieurs cursus académiques et formations continues. Elle soutient et accompagne aujourd'hui des équipes de compétiteurs, des apprentis, des cadres et des teams de collaborateurs. Heidi Walser a contribué en tant que coach mentale à la victoire de Cedric Lang aux WorldSkills 2024 dans la catégorie « Heavy Machinery ».



walsler-coaching.ch

Domaine des achats publics – une thématique loin d’être aisée

On estime que les pouvoirs publics achètent chaque année pour 42 milliards de francs suisses de biens, services et prestations de construction. Dans notre branche, la question des achats publics et le droit des marchés publics jouent un rôle particulièrement important pour la technique communale.

Le droit des marchés publics, ou droit des soumissions, contient des prescriptions sur la manière dont les services publics doivent acheter des prestations sur le marché. Elle est inscrite en premier lieu dans la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et dans l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Selon le législateur, l'objectif du droit suisse des marchés publics est de « garantir la passation transparente, compréhensible, non arbitraire et fondée sur des critères objectifs du marché public à un prestataire (privé) choisi parmi plusieurs soumissionnaires intéressés. » Les autres objectifs consistent à garantir l'utilisation efficace de l'argent des contribuables, à promouvoir une concurrence efficace et à prévenir la corruption.

Passer du prix à la durabilité

Dans l'ancien droit des marchés publics, l'accent était presque exclusivement mis sur le prix. La révision de la LMP et de l'AIMP a permis d'ancrer une nouvelle culture d'adjudication qui intègre explicitement la qualité d'une prestation et qui doit promouvoir la durabilité et l'innovation. À l'avenir, le marché ne sera plus attribué à l'offre « économiquement la plus avantageuse », mais à « l'offre la plus avantageuse » (art. 41 LMP/AIMP). L'objectif est de veiller à donner plus de poids aux critères d'adjudication liés à la qualité, tels que la durabilité, par rapport au prix. Mentionnée explicitement dans l'article définissant le but, la durabilité est aujourd'hui une condition de participation obligatoire dans les appels d'offres publics et doit être prise en compte dans les critères d'aptitude.

Différentes procédures d'adjudication

Les organismes publics qui ont souscrit à l'AIMP disposent de quatre procédures d'adjudication possibles pour l'achat de fournitures et de services, en fonction de la valeur seuil :

- la procédure ouverte (à partir de CHF 250 000.–)
- la procédure sélective (à partir de CHF 250 000.–)
- la procédure sur invitation (jusqu'à CHF 250 000.–)
- la procédure de gré à gré (jusqu'à CHF 150 000.–)

La procédure ouverte et la procédure sélective sont généralement utilisées pour les marchés importants qui relèvent en même temps d'accords internationaux, c'est-à-dire qu'ils sont également accessibles à des soumissionnaires étrangers en raison d'accords intergouvernementaux avec l'UE ou le Royaume-Uni. La majeure partie des achats dans la technique communale peut toutefois intervenir sur invitation ou de gré à gré. Aujourd'hui, les procédures ouvertes et sélectives passent exclusivement par simap.ch, la plateforme centralisée pour les marchés publics.

Qu'en est-il dans la pratique ?

Voilà pour la théorie. Mais qu'en est-il dans la pratique ? À quels problèmes les entreprises de technique communale sont-elles confrontées lorsqu'elles participent à des appels d'offres publics ? Important fournisseur dans le domaine de la technique communale, Jörg Zimmermann de Zimmermann AG à Domat/Ems postule régulièrement pour des mandats dans le cadre d'appels d'offres. « L'harmonisation dans le cadre de l'AIMP apporte une amélioration. Malgré tout, la charge administrative est énorme, notamment pour les appels d'offres importants. Ces gros dossiers exigent ainsi également de l'entreprise de démontrer par écrit ses performances d'organisation. Cela inclut p. ex. la gestion de la qualité, les ressources, le plan de travail et la gestion environnementale. La compilation de ces documents est très exigeante et prend beaucoup de temps. Pour les petites entreprises, la question du rapport coût-bénéfice se pose alors rapide-

ment », explique l'expérimenté spécialiste en technique communale.

Une mission exigeante pour les communes

Clemens Baschung, directeur de l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC), souligne : « L'acquisition de véhicules communaux est une tâche exigeante. Les motorisations électriques et la numérisation soulèvent de nouvelles questions et doivent souvent concilier des intérêts divergents. Le monde politique veut montrer que la stratégie climatique se concrétise. Les entreprises, en revanche, connaissent les exigences pratiques et accordent une grande importance aux coûts du cycle de vie. » Selon lui, l'établissement du cahier des charges exige beaucoup de savoir-faire. Les communes doivent lancer des appels d'offres « assez ouverts » afin d'exclure le moins de soumissionnaires possible, tout en définissant des critères d'aptitude

Termes techniques en matière de soumissions

Spécifications techniques

Exigences minimales relatives au produit ou au service qui doivent impérativement être remplies dans chaque offre (p. ex. classe d'efficacité énergétique ou prescriptions relatives au matériel à utiliser). Le non-respect entraîne l'exclusion.

Critères d'aptitude

Exigences envers les soumissionnaires qui garantissent qu'ils sont en mesure de fournir la prestation sur le plan technique, économique et personnel. Exemples : projets de référence pour de tels engins, machines et véhicules spécialisés, qualifications clés ou systèmes de gestion environnementale. Les soumissionnaires qui ne remplissent pas ces critères sont exclus.

Critères d'adjudication

Critères d'évaluation et de comparaison des offres déposées afin de déterminer l'offre la plus avantageuse qui remportera l'adjudication. L'adjudication à l'offre la plus avantageuse vise à accroître l'importance de la qualité par rapport au prix. Les critères typiques sont le prix, les coûts du cycle de vie, la qualité, la compatibilité environnementale, la consommation d'énergie ou la longévité.

Aperçu des procédures

(Source : canton de Zurich, Leitfaden für die Vergabe von öffentlichen Aufträgen, 2025)

Procédure ouverte

- Appel d'offres via www.simap.ch
- Tous les soumissionnaires peuvent présenter une offre
- Les soumissionnaires doivent remplir des conditions de participation et des critères d'aptitude

Fournitures et services

- À partir de CHF 250 000.–

Procédure sélective

- Appel d'offres via www.simap.ch
- Tous les soumissionnaires peuvent présenter une demande de participation
- Décision de sélection ; par principe, admission si les conditions de participation et les critères d'adjudication sont remplis
- Possibilité de restreindre le nombre de participants

Fournitures et services

- À partir de CHF 250 000.–

Procédure sur invitation

- Si possible, recueil d'au moins trois offres
- Les conditions de participation doivent être remplies

Fournitures et services

- < CHF 250 000.–

Procédure de gré à gré

- Attribution directe
- Possibilité de recueil d'offres comparatives
- Les conditions de participation doivent être remplies

Fournitures et services

- < CHF 150 000.–

Comment se déroule la publication ?

Procédure ouverte et procédure sélective

- Publication sur www.simap.ch
- Respecter le contenu minimum de l'appel d'offres et des documents d'appel d'offres conformément aux art. 35 et 36 AIMP

Procédure sur invitation

- Invitation directe avec documents d'appel d'offres

Procédure de gré à gré

- Demande informelle

et d'adjudication clairs. « Pour aider les villes et les communes à acquérir un véhicule communal, nous avons développé à l'ASIC un outil d'acquisition basé sur Excel, disponible sur notre site Internet », ajoute Clemens Baschung.

Écouter les personnes de terrain

Regina Wenk est présidente de la Commission gestion du réseau routier de l'ASIC et dirige à titre principal le service voirie de la ville d'Aarau. Elle souligne l'importance de l'implication précoce des personnes de terrain pour les achats. « Les appels d'offres plus

importants sont préparés directement par le service voirie, puis examinés sur le plan juridique et validés par le conseil municipal. Pour les petits achats dans le cadre d'une procédure sur invitation, le service voirie dispose de plus de possibilités dans le cadre des budgets alloués conformément à l'ordonnance sur les marchés publics. Nous vérifions (salons, revues spécialisées, etc.) ce qui est disponible sur le marché et invitons si possible les soumissionnaires à des démonstrations avant d'établir les documents d'offre et formulons des critères en fonction des enseignements tirés des

premiers essais sur route. L'évaluation des personnes qui utiliseront plus tard les véhicules est décisive pour nous. » La ville d'Aarau s'est dotée d'une stratégie climatique et a commencé très tôt à électrifier sa flotte. Pour le service hivernal, on continue de miser principalement sur des véhicules à motorisation conventionnelle pour des raisons d'exploitation. La cheffe du service voirie aborde un point intéressant en lien avec l'électrification des véhicules communaux : « Les véhicules sont une chose, l'infrastructure de recharge en est une autre. Il est stupéfiant de constater à quel point il y a peu de prestataires dans ce domaine qui sont vraiment à l'aise en technique communale. » Peut-être l'une ou l'autre entreprise de technique agricole et/ou communale cherche-t-elle encore un secteur d'activité complémentaire ...

Entretien : Emanuel Scheidegger

Critères d'aptitude supérieure

Critères d'adjudication non liés au produit, p. ex. l'existence d'un système de gestion environnementale ou la qualification et l'expérience de personnes clés. De tels critères sont expressément admis par la jurisprudence du Tribunal fédéral (ATF 139 II 489 consid. 4.2.2).

Conditions de participation

Exigences minimales que tous les soumissionnaires doivent impérativement remplir pour pouvoir participer à la procédure (p. ex. respect des prescriptions environnementales).

Bases légales

- Loi fédérale sur les marchés publics (LMP)
- Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)
- Submissionsverordnung (SVO, ordonnance sur les marchés publics)
- Accords internationaux
- Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP)
- Accords bilatéraux Suisse-UE et Suisse-Royaume-Uni
- Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI)

TRIAS:
Guide pour les
marchés publics
www.trias.swiss/



Simap.ch:
La plateforme centralisée
pour les marchés publics
www.simap.ch



Outil d'acquisition de l'Association suisse
Infrastructures communales (ASIC)
<https://sik.biz/beschaffungstool-kommunalfahrzeuge-ist-aufgeschaltet/>



Lutter ensemble pour de bonnes conditions-cadres !

Daniel Bernhard est CEO de Bucher Landtechnik et nouveau président de l'Association suisse de la machine agricole ASMA depuis mars 2025. Quels sont ses objectifs et où voit-il des points communs entre « son » association et Agrotec Suisse ?



Toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence de l'Association suisse de la machine agricole ASMA, Daniel Bernhard. Vous remplacez Jürg Minger, qui a dirigé l'association avec succès pendant 24 ans. Un héritage conséquent ?

Daniel Bernhard (DB) : « Jürg Minger a dirigé l'ASMA de manière exemplaire et l'a constamment développée. Mon objectif est de maintenir les atouts de l'association tout en l'aidant à s'adapter aux nouveaux défis auxquels la branche sera confrontée ces prochaines années. »

Il existe de nombreuses thématiques communes entre l'ASMA et Agrotec Suisse. Selon vous, quels sont les points forts spécifiques des deux associations et quelle est la légitimité de leur existence côte à côte ?

DB : « Il existe de nombreuses synergies entre les deux associations et nous devons les exploiter. Lorsqu'il s'agit de conditions-cadres légales en particulier, nous devons nous engager en faveur de solutions non bureaucratiques avec d'autres groupes d'intérêts, tels que ceux des agriculteurs. Agrotec Suisse fait un excellent travail dans le domaine de la formation. Il semble également important que les technologies d'avenir y soient davantage enseignées, mais que les métiers restent accessibles aux élèves ayant des difficultés scolaires. »

Comment évaluez-vous actuellement le marché suisse des machines agricoles et quels sont les plus grands défis pour la branche ?

DB : « Après les turbulences de ces dernières années, les marchés devraient se calmer peu à peu. Toutefois, les stocks élevés des fabricants et des distributeurs sont une cause d'incertitude. Il faut ici penser aux liquidités. Certaines entreprises doivent encore rembourser des crédits COVID et la politique mondiale instable constitue également un facteur de risque. Ce qui est positif, c'est que l'agriculture et notre branche seront toujours nécessaires à l'avenir, et même probablement plus qu'on ne le pensait souvent ces dernières années. »

Les nouvelles technologies et les efforts en matière de durabilité transforment l'agriculture et la technique agricole. Qu'est-ce qui attend les agriculteurs suisses et les entreprises de technique agricole ces prochaines années ?

DB : « Nous sommes en pleine mutation. La numérisation et l'intelligence artificielle révolutionnent la manière dont les machines sont utilisées. La complexité croissante des produits nous met à rude épreuve en tant que branche. Qui sera en mesure de vendre et de gérer ces produits high-tech ? Nos clients ont de nouvelles exigences envers nous en matière de produits et de services associés. »

Les structures de distribution existantes, dans lesquelles le travail est réparti entre les importateurs et les distributeurs locaux, vont-elles perdurer ou assisterons-nous à un processus de concentration au sein de la branche, accentué par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ?

DB : « C'est ce que je suppose. Non seulement en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi en raison de la complexité des produits. Les exigences posées aux entreprises spécialisées ne cessent de croître et il s'agit maintenant de savoir qui est prêt à investir dans l'avenir. »

Comment nos associations peuvent-elles lutter avec encore plus de succès au niveau politique pour de meilleures conditions-cadres ? Quelles sont les principales revendications ?

DB : « Avec les groupes d'intérêts de nos clients, nous devons veiller à disposer demain encore d'une agriculture qui fonctionne et produise efficacement. Grâce à nos machines et nos tracteurs, nous pouvons d'ores et déjà apporter une contribution importante à la productivité et à la durabilité. Il faut penser ici au spot spraying, à la saisie et l'analyse de données de terrain, etc. Dans ce contexte, je vois d'un œil critique la tendance à limiter de plus en plus fortement les substances actives de protection phytosanitaire. D'un point de vue technologique, nous avons aujourd'hui la possibilité d'utiliser les moyens de manière très ciblée et donc avec parcimonie. »

En tant que président de l'ASMA, quelles sont vos priorités dans le travail associatif au cours des prochaines années ?

DB : « Il s'agira de représenter les intérêts de nos membres et de créer des conditions-cadres politiques et économiques favorables pour la branche. Mon objectif est d'entretenir et de développer la collaboration avec des organisations de branche « amies » telles qu'Agrotec Suisse. Avec l'AGRAMA, nous disposons d'une plateforme très solide sur laquelle nous pouvons montrer notre branche aux décideurs et au grand public, ainsi que les opportunités offertes par les nouvelles technologies. Il s'agit de l'exploiter de manière optimale. »

Emanuel Scheidegger

Daniel Bernhard dirige Bucher Landtechnik depuis le 1^{er} janvier 2025. Il était auparavant responsable des ventes du New Holland Center Suisse. Avant de rejoindre Bucher Landtechnik, il a travaillé chez MAN Suisse et pour la distribution John Deere de Robert Aebi Landtechnik. Le 20 mars 2025, il a succédé à Jürg Minger en tant que président de l'Association suisse de la technique agricole ASMA.

Garage des Rocs

Une structure de holding comme solution de succession

Dans le Jura bernois, trois entreprises de technique agricole et un garage automobile opèrent depuis 2023 sous le toit de la holding Garage des Rocs Group SA. Cette structure d'entreprise innovante a permis de résoudre la succession dans plusieurs entreprises et d'assurer un financement durable.





Les équipes réunies de la technique agricole de Tramelan et de Court.



L'équipe technique agricole de Diesse.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

- Historique: 1876: création d'un atelier de forge par Virgile Bourquin à Diesse; 1927: agrandissement de l'entreprise par Hermann Bourquin (3e génération); 1952: reprise d'une représentation de tracteurs Bühler; 1953: création d'une station-service; 1961: reprise par Ernest Bourquin (4e génération); 1969: reprise d'une concession Toyota A, nouvel agrandissement de l'entreprise; 1990: reprise par Josée et Alain Bourquin (5e génération); 2023: transmission de l'entreprise à Florian Binggeli, Jonathan Baumann et Christoph Gerber et création de la holding Garage des Rocs Group SA pour les sites de Diesse, Tramelan et Court.
- Offre: assortiment complet de technique agricole avec tracteurs, travail du sol, techniques de semis, de pulvérisation, de lisier, d'affouragement et de chargement, vente et service, fabrications spéciales, organisation de piquets. Véhicules et machines communaux, robots à gazon.
- Équipe: 42 collaborateurs, dont neuf apprentis.
- Direction: Florian Binggeli, Jonathan Baumann et Christoph Gerber

Diesse se trouve sur le « Plateau de Diesse », qui s'étend près de Bienne au pied du Jura. C'est là que se trouve le siège principal du Garage des Rocs SA, la plus grande entreprise de technique agricole et concessionnaire automobile de la région. Devant le showroom moderne se trouvent des voitures de tourisme des marques Toyota et Suzuki, à l'arrière se dresse le grand atelier de technique agricole, à côté d'un grand hangar qui protège les tracteurs et les machines agricoles des intempéries. Mais tout cela n'est qu'une partie de l'entreprise Garage des Rocs SA, ou, pour être plus précis, de la holding Garage des Rocs Group SA, créée en 2023.

Un plan de succession pour quatre entreprises

Jusqu'à la reprise par un jeune trio, son prédécesseur Alain Bourquin possédait et dirigeait trois entreprises dans le Jura bernois: l'entreprise de technique agricole Garage des 3 Sapins SA et le garage automobile Garage des Rocs SA, tous deux à Diesse, ainsi que l'entreprise de technique agricole GBT Sàrl à Tramelan. Le portefeuille de marques comprenait déjà à l'époque Deutz-Fahr, Valtra, Massey-Ferguson, Fendt, Honda, Husqvarna et Stihl dans le domaine de la technique agricole et communale, et Toyota et Suzuki dans le domaine automobile. L'actuel actionnaire principal, Florian Binggeli, était employé depuis 20 ans au Garage des Rocs, où il occupait en dernier lieu un poste de direction. Il était le choix d'Alain Bourquin pour lui succéder. Pendant

la discussion sur la succession, une opportunité supplémentaire s'est présentée: Maurice Rossé, de Court, non loin de là, était également à la recherche d'un successeur pour son entreprise de technique agricole. Rétrospectivement, l'actionnaire principal Florian Binggeli déclare: « C'était bien sûr un pari risqué de reprendre quatre entreprises à la fois, mais avec mes deux collègues Jonathan Baumann et Christoph Gerber, nous avons aussi su y voir des opportunités. Nous nous sommes dit: si nous parvenons à maintenir la cohésion des équipes et à optimiser les processus grâce à une informatique modernisée, il y a un potentiel de croissance. Ce qui nous a manqué au début, c'était une structure d'entreprise adaptée et, bien sûr, le financement a aussi représenté un défi de taille ».

Une approche innovante: créer une holding

Afin de mettre en place la succession sur le plan financier et juridique, un groupe de travail a été créé avec les trois futurs propriétaires, un représentant de la banque et un ami fiduciaire. Un concept de financement innovant, comprenant les éléments suivants: fonds propres, crédit bancaire, augmentation de l'hypothèque et prêt du vendeur, a permis aux trois jeunes mécaniciens en machines agricoles de reprendre les exploitations. Afin de simplifier la structure complexe de l'entreprise qui en résultait et de pouvoir introduire des structures et des processus uniformes, Florian Binggeli a lancé l'idée d'une holding. « J'avais



Vue de l'atelier à Diesse.



Le showroom moderne de Diesse, où sont également vendus des consommables.

déjà entendu ce terme. Lorsque je me suis penché de plus près sur le sujet, j'ai tout de suite compris que c'était la forme d'entreprise sous laquelle nous pouvions regrouper et gérer efficacement les différentes sociétés». Aujourd'hui, toutes les entreprises sont réunies sous le toit de la holding Garage des Rocs Group SA.

La structure de holding simplifie la modernisation de l'infrastructure

Le regroupement des entreprises sous le toit de la holding et la centralisation de l'informatique ont facilité l'introduction de processus uniformes dans les domaines de la saisie des heures, de la facturation et de l'administration du personnel. En peu de temps, des gains d'efficacité significatifs ont pu être réalisés. L'infrastructure informatique moderne permet aux responsables d'avoir un aperçu rapide et actuel de tous les chiffres

commerciaux pertinents et des stocks dans les différents entrepôts. Actuellement, 48 collaborateurs, dont neuf apprentis, travaillent dans les quatre entreprises. Selon Florian Binggeli, les entreprises ont actuellement de bonnes équipes stables. Certains collaborateurs sont là depuis 45 ans. Il y a deux personnes dans l'équipe qui ont une expérience en CAO et en construction, de sorte que les pièces spéciales et les constructions peuvent être développées en interne.

Tâches de gestion clairement distribuées

La direction est assurée par Florian Binggeli, qui est responsable des finances, des projets, de la gestion de la société mère et des filiales ainsi que des ventes relevant de la technique agricole et communale. Jonathan Baumann s'occupe de l'ensemble du département automobile sur le site de

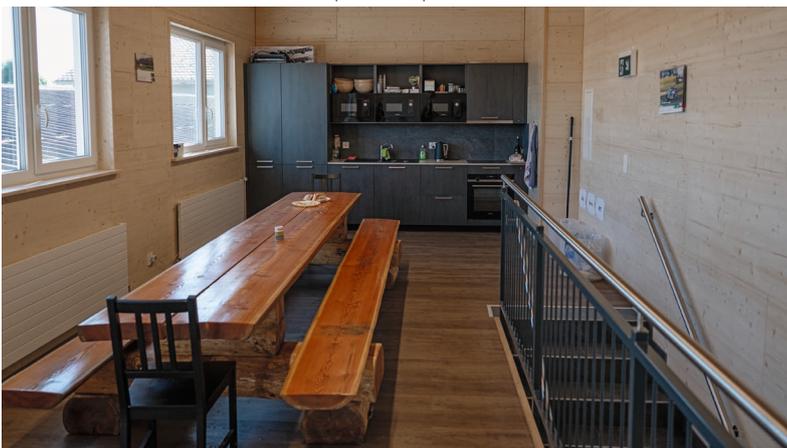
Diesse. Christoph Gerber est responsable du site de Tramelan ainsi que de la technique. L'équipe vise une stratégie dans laquelle chaque associé développe son domaine et transmet ses idées aux autres pour avancer ensemble. Pour le site de Court, c'est Romain Finger, employé, qui est responsable sur le plan opérationnel.

On investit dans l'avenir

Sur tous les sites, on investit continuellement dans l'infrastructure et dans la qualification des collaborateurs. L'année dernière, le site de Diesse a construit un nouveau vestiaire/une nouvelle salle de pause, rénové le toit du magasin de pièces détachées automobiles et rénové tous les locaux de stockage et hydrauliques de l'atelier de technique agricole. Parallèlement, l'atelier de Tramelan a été agrandi et équipé d'un palan. L'acquisition d'un grand terrain, directement adjacent à l'atelier de technique agricole, a permis de poser les bases d'un hangar supplémentaire. Sur le site de Court, des investissements ont été réalisés dans des locaux supplémentaires pour l'entretien et le stockage de robots de pelouse et de machines pour espaces verts, afin de créer l'infrastructure nécessaire à un nouveau département spécialisé dans les espaces verts.

Emanuel Scheidegger

Les collaborateurs du site de Diesse bénéficient désormais d'une nouvelle infrastructure pour leurs pauses...



... et leurs vestiaires.



La construction de l'extension du centre de formation d'Aarberg a débuté

L'extension du campus du centre de formation d'Aarberg va bon train : les travaux de planification sont en phase finale et l'excavation a pu commencer en avril. Le nouveau campus – qui offrira des locaux de formation modernes ainsi que des possibilités d'hébergement et de restauration – est prévu pour l'automne 2026.



Photo: Loris Andrist

Avec l'extension du campus du centre de formation d'Aarberg, c'est un lieu tourné vers l'avenir qui voit le jour pour la formation, l'innovation et la formation axée sur la pratique. Le projet marque une étape décisive pour assurer et développer à long terme l'offre de formation dans les branches de la technique agricole, de la construction métallique et de la maréchalerie. Depuis la mise en place officielle de la commission de construction en février 2024, les travaux avancent rapidement et conformément au calendrier.

La construction se déroule comme prévu
Une étape importante a été franchie en avril 2025 avec le début de l'excavation pour le nouveau centre de formation. Le terrain est depuis lors préparé à l'aide d'engins lourds pour les travaux de construction de bâtiments à venir. Les travaux de construction avancent à vue d'œil et environ 80 pour cent des contrats ont déjà pu être attribués. Cette attribution des travaux s'est déroulée dans le cadre d'un processus transparent, équitable et compétitif. « Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu prendre

en compte de nombreuses entreprises régionales et des membres des associations professionnelles – un engagement clair en faveur du renforcement de l'économie régionale », explique Paul Andrist.

Sur le plan financier, le projet se déroule également conformément à ce qui a été défini. Les coûts de construction se situent actuellement dans le cadre autorisé – un succès remarquable, surtout dans un contexte de hausse des prix dans le secteur de la construction. Cette sécurité des coûts témoigne d'une planification prévoyante et d'une gestion responsable des ressources disponibles.

Mise en service en 2026 en bonne voie
La mise en service du campus agrandi est toujours prévue pour l'automne

2026. « Le planning est ambitieux, mais bien étayé », a déclaré Paul Andrist. Avec l'extension, le centre de formation ne disposera pas seulement de locaux supplémentaires, mais aussi de nouvelles possibilités pédagogiques et infrastructurelles. Il est prévu d'aménager des salles de formation modernes, d'améliorer les offres de restauration

et d'offrir de nouvelles capacités d'hébergement aux participants des cours. Le centre de formation d'Aarberg sera ainsi encore renforcé dans son rôle de site de formation national.

« L'extension est bien plus qu'un projet de construction – c'est un engagement clair en faveur de la qualité, de la force d'innovation et de la viabilité du centre de formation AM Suisse d'Aarberg », affirme Paul Andrist avec conviction.

La joie liée à l'ouverture à l'automne 2026 est déjà perceptible. Et les progrès visibles sur le chantier en témoignent : l'avenir du centre de formation d'Aarberg a commencé depuis longtemps.

■
Natalie Meleri
F+W Communications

« L'extension est bien plus qu'un projet de construction – c'est un engagement clair en faveur de la qualité, de la force d'innovation et de la viabilité du centre de formation AM Suisse d'Aarberg »

Photo: Loris Andrist



Journée de la maréchalerie 2025

Pied plat chez le cheval adulte

Lors de la Journée de la maréchalerie du 22 février 2025, Christoph Lischer a présenté un exposé vétérinaire sur le thème du « pied plat ». Nous résumons ses explications.

Christoph Lischer est professeur à l'Université libre de Berlin. Depuis ses études de vétérinaire à Zurich, il s'est spécialisé en médecine équine et a notamment collaboré à l'outil de formation interactif e-hoof (www.e-hoof.com). Le pied plat y est défini comme suit : « Il se présente en général chez le cheval dont les talons sont bas. La sole est fine et forme en général une surface plane avec le bord d'appui de la paroi : la voûte de la sole n'est plus normalement concave, la fourchette est large et dépasse le bord d'appui de la paroi. Cette position aplatie du sabot entraîne généralement une casure de l'axe du pied vers l'arrière. »

Présence du pied plat

Les pieds plats se retrouvent surtout sur les sabots antérieurs. La sole plate peut se trouver principalement au niveau du talon ou être entièrement remplie et dépasser partiellement ou totalement sur le bord d'appui.

Plusieurs facteurs sont responsables de l'apparition du pied plat, mais il semble aussi être héréditaire. Il est plus souvent présent chez des races à sang froid telles que le Trait belge, le Percheron, l'Ardennais (français), le Franches-Montagnes (Jura), le Clydesdales, le Shire, mais aussi chez le Hunter irlandais et le Pur-sang anglais. Parmi les autres facteurs favorisant un pied plat figurent une alimentation excessive et des causes externes telles que des pâturages mouillés et un climat humide.

Important pour le ferrage

Christoph Lischer a également attiré l'attention sur différentes erreurs de maréchalerie qu'il convient d'éviter. Par exemple : réduction insuffisante du bord d'appui, parage important de la sole de la corne, en particulier près de la jonction avec la paroi du sabot, raccourcissement excessif de la paroi du sabot (talon et sole), fers

trop étroits et trop serrés, voire creux et, par conséquent, soutien insuffisant de la sole et des barres.

Conclusion pour les maréchaux-ferrants

La formation du pied plat est incurable et doit être considérée comme un risque de boiterie lors d'une décision d'achat. Des mesures orthopédiques appropriées sur le sabot permettent de monter le cheval et de le faire travailler.

Rob Neuhaus





ERSATZTEILE MIT SERVICEPLUS

PRILLINGER élu « Partenaire du commerce spécialisé en pièces de rechange 2024 »

Une enquête menée par la maison d'édition « markt intern » auprès de revendeurs spécialisés dans les appareils de jardinage et les appareils à moteur en Allemagne, sur le thème des fournisseurs de pièces détachées, a permis au spécialiste autrichien des pièces de rechange en technique agricole PRILLINGER de décrocher une très belle première place.

Une enquête nationale réalisée par la maison d'édition « markt intern » (www.markt-intern.de) auprès de revendeurs spécialisés dans les appareils de jardinage et à moteur en Allemagne, sur le thème des fournisseurs de pièces détachées, comprenait dix catégories et PRILLINGER a su convaincre par ses compétences professionnelles dans chacune d'entre elles. Avec une **note globale de 1,49**, l'entreprise a non seulement remporté la **1^{re} place dans le domaine des fournisseurs de pièces de rechange**, mais aussi le titre de « **Partenaire spécialiste en pièces de rechange 2024** ».

Ceci démontre sans équivoque que le « **pack de prestations PRILLINGER** » proposé systématiquement depuis des années a également totalement trouvé sa place en Allemagne.



Le **pack de prestations PRILLINGER** comprend des produits de haute qualité, un large assortiment, une recherche de produits et un traitement des commandes simples, une excellente capacité de livraison ainsi qu'un suivi personnalisé par le centre clientèle et les conseillers à la clientèle.

La **1^{re} place** dans le groupe d'évaluation « **Revenu** » souligne de manière impressionnante que les clients de PRILLINGER peuvent obtenir un succès économique durable avec les produits proposés, ce qui constitue une base décisive pour une satisfaction à long terme et une collaboration fructueuse.

PRILLINGER s'engage depuis toujours résolument en faveur du commerce spécialisé et propose un **pack global performant**, avec un **système attrayant de rabais et de frais de transport** – idéal pour les ateliers de maintenance qui misent sur la qualité, la fiabilité des livraisons ainsi qu'un rendement optimal.

« *L'équipe PRILLINGER ne se repose pas sur ses lauriers et continuera à vous fournir, jour après jour, de manière fiable et rapide, les pièces de rechange dont vous avez besoin.* », comme l'affirme Franz Edlbauer, MBA, associé gérant.



Le rédacteur en chef Marko Schucht (à dr.) remet le prix à Franz Edlbauer.

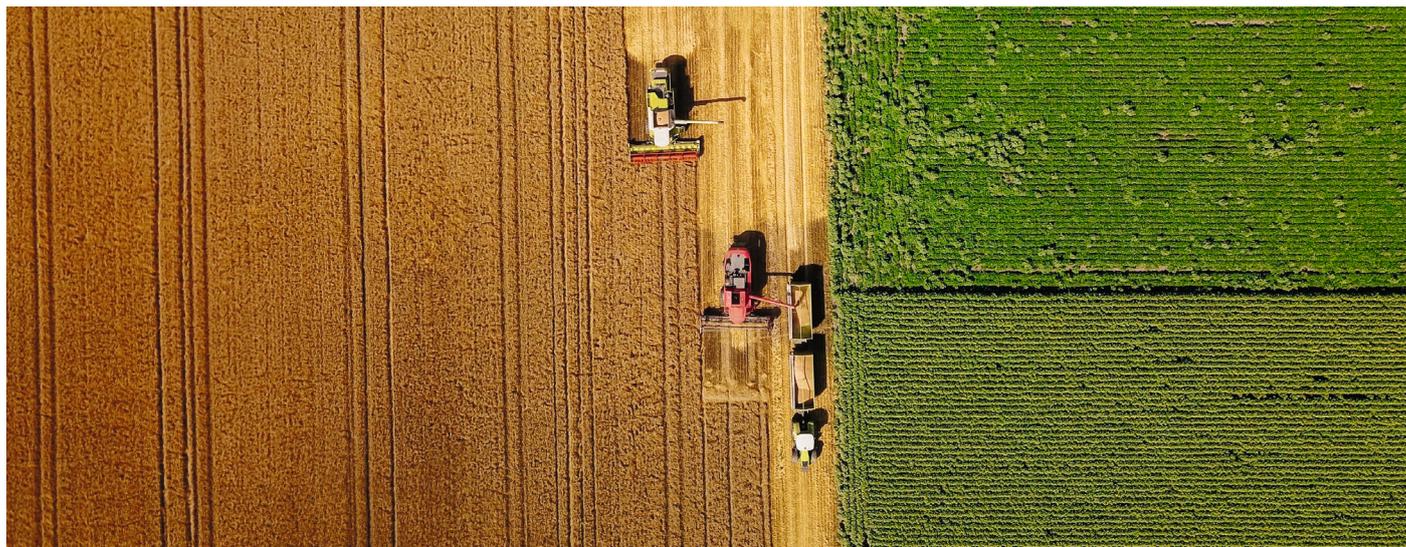
Vous trouverez l'évaluation détaillée ici:



Pour toute question, s'adresser à :
Prillinger Gesellschaft m.b.H.
Prillingerstrasse 1
4600 Wels, Austria
partner@prillinger.at
www.prillinger.at
Tél. +43 7242 230-200

Les places de marché numériques des médias agricoles : plus de portée, plus de possibilités

agropool.ch et bourseauxmachines.ch sont depuis longtemps des acteurs incontournables du marché suisse des machines agricoles et de chantier. Mais dans une branche dynamique, l'immobilisme n'est pas une option. Les places de marché numériques de la société Schweizer Agrarmedien AG évoluent en permanence – avec de nouvelles fonctions qui rendent les annonces non seulement plus simples, mais aussi plus efficaces.



Augmenter la visibilité – en quelques clics

Quiconque souhaite vendre des machines, des véhicules ou des appareils dans le domaine de l'agriculture et de la construction a un objectif : être trouvé rapidement et de manière ciblée. C'est précisément là qu'interviennent les places de marché numériques des médias agricoles. Et ce avec succès – qu'il s'agisse d'un tracteur, d'une camionnette ou de matériel forestier : les annonces atteignent aujourd'hui plus de personnes que jamais – en ligne, hors ligne et même, depuis peu, dans toutes les langues.

Particulièrement pratique : les annonces peuvent être partagées directement sur les réseaux sociaux comme Facebook ou WhatsApp. Elles atteignent ainsi un public plus large en un seul clic – de manière simple et efficace. Le téléchargement des photos a également été optimisé. Désormais, les photos peuvent être téléchargées depuis un smartphone via un code QR directement dans l'annonce sur l'ordinateur – sans aucun câble, détour numérique ou connexion supplémentaire.

Traduction automatique pour une portée maximale

La Suisse est multilingue – et la publication d'annonces sur agropool.ch l'est désormais aussi. La plateforme reconnaît automatiquement la langue des visiteurs et affiche le texte descriptif des annonces dans la langue correspondante. Le texte original reste consultable. Cela permet de gagner du temps et ouvre des portes vers de nouveaux groupes cibles.

Passer une annonce numérique – et être présent dans le journal

Le lien étroit entre le web et la presse constitue un point fort particulier. Il est possible de réserver des annonces dans BauernZeitung ou TierWelt directement à partir de son propre compte d'utilisateur. Ainsi, une seule annonce donne lieu à une présentation multimedia d'une grande visibilité.

Un avantage supplémentaire pour les petites annonces : Toutes les annonces de la rubrique machines agricoles qui paraissent dans TierWelt sont automatiquement publiées dans BauernZeitung. En d'autres termes, une double présence avec un effort simple.

Agir en toute sécurité – grâce à des recommandations claires

agropool.ch et bourseauxmachines.ch ne se considèrent pas seulement comme des plates-formes, mais aussi comme des partenaires de leurs utilisatrices et utilisateurs. La confiance est essentielle, notamment en ce qui concerne les paiements sécurisés. C'est pourquoi les places de marché donnent des indications claires sur ce à quoi il faut faire attention lors de la publication d'annonces. Il est recommandé de faire particulièrement attention aux offres dont les prix sont surévalués, aux virements fractionnés ou aux flux d'argent via des tiers – et de n'effectuer les paiements que par le biais de comptes bancaires suisses.

Conclusion : qui annonce intelligemment, annonce ici

Les places de marché numériques de Schweizer Agrarmedien AG sont plus que de simples plateformes de vente. Elles allient visibilité numérique et force de la presse écrite, offrent confort et orientation – et se développent en permanence. Que l'on soit agriculteur, propriétaire d'un atelier ou revendeur de machines, si l'on veut réussir à vendre ses machines, on est au bon endroit. ■

Schweizer Agrarmedien AG
Agropool.ch | Bourseauxmachines.ch



Liste des sources d'approvisionnement

Nous prions nos membres de bien vouloir, lors de leurs achats, tenir compte des entreprises mentionnées.

Acc. de machines agricoles et armatures	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Accessoires électriques	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Ochsner AG , Ruedelfingerstrass 13, 8460 Marthalen, Tél. 052 355 26 55, www.ochsnerag.ch PIWAG AG , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Accessoires hydrauliques	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Accessoires machines de construction	HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Appareils à moteur et de jardinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Appareils de nettoyage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Kränzle AG , Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com Nilfisk AG , Ringstrasse 19, 9500 Wil SG, Tél. 071 923 84 44, www.nilfisk.com
Articles de tuyauterie	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie	Krankenkasse KSM , Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg, Tél. 043 433 20 40, www.ksm-versicherung.ch
Assurances d'association AM Suisse	PROMRISK AG , Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung, Rohrstrasse 36, 8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66, www.promrisk.ch , www.verbandsloesungen.ch
Assurances sociales	PROMEA Pensionskasse , Baslerstrasse 60, 8048 Zurich, Tél. 044 738 53 53, www.promea-pk.ch
Batteries	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Câble tirer-pousser	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbestrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes à neige	Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Change de devises	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch

Commandes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Conseils techniques spécialisés	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Construction de grues, manutention	swisslifter , Radgasse 3, Postfach 3377, 8005 Zürich, Tél. 043 366 66 55, www.swisslifter.ch
Découpage au laser (Tôle)	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch
Démarrreur + Technique alternateur	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch PIWAG AG , Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51
Dispositifs d'attelage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Scharmüller (Schweiz) AG , Horbenenstrasse 7, 8308 Mesikon, Tél. 052 346 24 78, www.scharmuller-schweiz.ch
Engins de levage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Équipement à haute-voltage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
Équipement de forge	Eurotrade AG , Gewerbstrasse 18, 4105 Biel-Benken, Tél. 061 511 10 20, www.et-hoofcare.ch
Équipements pour véhicules	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Générateur d'électricité	R. Peter AG , Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, Tél. 044 872 40 40, www.r-peter.ch
Logiciels/Ordinateurs	AMS (Schweiz) AG , Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 03 03, www.ams-schweiz.ch optima solutions GmbH , Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88, www.opti-sol.ch
Machines d'entretien des espaces verts	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Machines de forestières et de jardin	Birchmeier Sprühtechnik AG , Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten, Tél. 056 485 81 81, www.birchmeier.com GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com STIHL Vertriebs AG , Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf, Tél. 044 949 30 30, www.stihl.ch
Machines-outils	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Médias	Schweizer Agrarmedien AG , Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee, Tél. 031 958 33 33, www.agropool.ch Schweizer Bauer , Dammweg 9, 3001 Bern, Tél. 031 330 95 33, www.schweizerbauer.ch Technique Agricole Suisse , Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken, Tél. 056 462 32 00, www.agrartechnik.ch

Moteurs et pièces de rechange	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Honda Motor Europe Ltd., Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny, Tél. 022 989 05 00, www.honda.ch</p> <p>Klaus-Häberlin AG, Industriestrasse 6, 8610 Uster, Tél. 043 399 20 40, www.klaus-haerberlin.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p> <p>POSITEC Switzerland AG, Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com</p>
Nettoyeur haute pression	<p>Kränzle AG, Oberebenenstrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com</p>
Outils	<p>Ed. Keller AG, Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch</p> <p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Pièce de rechange pour élévateur	<p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p>
Pièces d'usure	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Ullmann^{VG} AG, Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch</p>
Pièces de rechange	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p> <p>Prillinger Gesellschaft m.b.H., Jurastrasse 9, 4566 Oekingen, Tél. +43 (0)7242 230/200, www.prillinger.at</p>
Pièces de rechange pour tracteurs	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>MOLTEC AG, Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch</p>
Pneumatique	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Heizmann AG, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Pneus, roues	<p>Agro-Räder AG, Rüt mattstrasse 6, 6017 Ruswil, Tél. 041 495 11 58, www.agro-raeder.ch</p> <p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Rutschmann & Co., Schulstrasse 17, 8564 Wäldi, Tél. 071 657 17 66, www.rutschmann-reifen.ch</p>
Prestations de finances	<p>kmuOnline ag, Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch</p>
Produits abrasifs	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Roulements à billes, paliers à rouleaux	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>Heizmann AG, Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Système de freinage	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique d'entraînement	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Paul Forrer AG, Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch</p> <p>Sahli AG, Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau, Tél. 044 768 54 54, www.sahli-ag.ch</p>

Technique de graissage	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Motorex AG, Bern-Zürich-Strasse 31, 4900 Langenthal, Tél. 062 919 75 75, www.motorex.com</p> <p>NEW-PROCESS AG, Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellenhausen, Tél. 071 841 24 47, www.new-process.ch</p>
Technique de la soudure	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique de peinture au pistolet	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique de traite Installation de ferme	<p>DeLaval AG, Münchrütistrasse 2, 6210 Sursee, Tél. 041 926 66 11, www.delaval.com</p> <p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique entraînement électrique, moteurs DC	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>PIWAG AG, Spichermatt 9, 6370 Stans, Tél. 041 610 30 43, Fax 041 610 30 51</p>

Inscriptions standardisées sur la liste des fournisseurs
CHF 360.– par année (6 parutions)
Commandes: AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg,
 Tél. 032 391 99 44, agrotecsuisse@amsuisse.ch

G GRANIT
QUALITY PARTS

MA BOUTIQUE EN LIGNE EST À CÔTÉ!

Commandes auprès de votre revendeur

INSCRIVEZ-VOUS DÈS
 MAINTENANT AUPRÈS DE
 NOTRE PARTENAIRE GRANIT!

www.granit-parts.ch

Pneus | Roues | Essieux | Accessoires

Reifen Rutschmann & Co.

Service, compétence et fiabilité

- Agriculture • Industrie • Transformations

(demandes en français par e-mail uniquement)

Rutschmann & Co. | Schulstrasse 17 | CH-8564 Wäldi TG
 Telefon +41 (0)71 657 17 66 | Fax +41 (0)71 657 16 85
info@rutschmann-reifen.ch | www.rutschmann-reifen.ch

agropool.ch
La bourse aux machines.

agropool.ch – Le marché suisse moderne pour les machines agricoles

Découvrez plus de 20 000 annonces dès maintenant sur agropool.ch

COURS ACTUELS

B 25.6	Cours de soudeur avec examen de soudeur EN 9606-1	14.7.2025
B 25	Schweisskurs mit Prüfungen EN 9606-1	16.7.2025
B 25.1	Schweisserprüfung EN 9606-1	18.7.2025
B 25.7	Examen de soudeur EN 9606-1	18.7.2025
B 8.1	Klimaanlagen Grundlagen und Diagnosekurs, inkl. Fachprüfung	2.–4.9.2025
B 7.3	Abschluss zum/zur HVTechniker/in	17.–18.9.2025
B 20	Motorgerätetechnik	29.9.–17.10.2025
B 7.8	Certificat de technicien(ne) haute tension	29.–30.10.2025
B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	3.11.2025
B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	10.11.2025
B 8.7	Cours de base en climatisation et diagnostics avec examen professionnel	11.–13.11.2025

Délai d'inscription : 4 semaines avant le cours



Pour plus d'informations :
www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/

AGENDA

Procédure de test «Compass», Aarberg	18.6.2025
spoga + gafa, Cologne	24.–26.6.2025
Assemblée professionnelle Agrotec Suisse, Aarau	27.6.2025
AM Suisse Assemblée des délégués, Aarau	27.–28.6.2025
EuroSkills 2025, Herning (Danmark)	9.–13.9.2025
Procédure de test «Compass», Aarberg	10.9.2025
SwissSkills 2025, Berne	17.–21.9.2025
Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Lucerne	7.11.2025
AM Suisse Conseil de l'Union, Lucerne	7.11.2025
AgriTechnica, Hanovre	9.–15.11.2025
Assemblée professionnelle ch-motorist, Perlen	20.11.2025
Journée de la maréchalerie, Berne	21.2.2026



Pour plus d'informations :
<https://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/>

Impressum



forum

Information professionnelle pour
la technique agricole et la maréchalerie

Mode de parution: 6 éditions par année

Editeur

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
www.agrotecsuisse.ch

Direction de l'édition du forum

Thomas Teuscher, t.teuscher@amsuisse.ch

Rédaction

Emanuel Scheidegger, e.scheidegger@amsuisse.ch

Photo page de couverture

Robot de désherbage Caterra
©Thomas Teuscher

Régie d'annonces / Mise en page

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
Tel. 032 391 99 44, forum@amsuisse.ch

Impression et expédition

Mattenbach Zürich AG, Binzstrasse 9, 8045 Zurich
Tél. 044 986 35 00, zuerich@mattenbach.ch

Archives

Vous trouverez sur www.forum-online.ch, une archive complète de la revue de l'association professionnelle «forum» depuis 2008.

imprimé en
suisse



L'AM Suisse est
membre de CLIMMAR.

PERFORMANCE SANS COMPROMIS

FARMER LINE CLEAN | CARE | LUBE



motorex.com/farmer-forest-garden

